

Le gouvernement annonce les mesures complémentaires  
**Le confinement partiel applicable de 13h00 à 07h00 durant les deux jours de l'Aïd**

Le confinement partiel durant les deux jours de l'Aïd el Fitr sera applicable de 13h00 jusqu'au lendemain à 07h00 à toutes les wilayas, indique hier un communiqué des services du Premier ministre. ■



Aïd El-Fitr et confinement

## Les Algériens appelés à faire preuve d'esprit de responsabilité

Dans quel «régime» de confinement les Algériens passeront-ils les deux jours de l'Aïd El-Fitr, qui est, par le hasard du calendrier, inscrit dans un long week-end ? Il s'agit d'éviter de créer les conditions d'une éventuelle propagation du virus à cette occasion.

Lire en page 2

Lutte contre la Covid-19  
Plus de 70 milliards de DA engagés par l'Etat

La reprise des vols relève d'une «décision souveraine» du ressort exclusif des hautes autorités du pays

© Photo : Doudou Toufik / PPAgency

L'Etat face à la tâche ardue de réintégration des jeunes compétences

## L'épanouissement économique se mesure à l'aune du capital jeunesse

Ces dernières années, l'Algérie assiste à des départs massifs de sa compétence locale vers l'étranger. Une migration qui provoque une fuite de cerveaux évaluée à des centaines de millions ou milliards de dinars qui porte aujourd'hui, un préjudice à l'économie nationale. C'est ce qu'affirme le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Chems Eddine Chitour qui a fait état d'une perte de 20.000 à 25.000 étudiants qui partent poursuivre leurs études à l'étranger et s'y installer par la suite, faisant ainsi profiter de leur compétence le pays hôte. Lire en page 4

Abdelaziz Djerad au lancement de la nouvelle chaîne thématique «El Maarifa» :

## «L'Etat déterminé à renforcer les rôles de l'école et de l'université»

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a réitéré, hier mardi, à Alger, la détermination de l'Etat à renforcer les rôles de l'école et de l'université pour les hisser aux premiers rangs. Il s'exprimait au lancement de la diffusion, à titre expérimental, d'une chaîne thématique publique «El Maarifa» dédiée à l'enseignement à distance, via le satellite algérien Alcomsat-1, à l'occasion du 64<sup>ème</sup> anniversaire de la Journée nationale de l'étudiant (grève des étudiants et des lycéens, ndlr), coïncidant avec le 19 mai de chaque année. Lire en page 3



Lutte contre le Covid-19 Lire en page 3

Rezig incite au recours à la transaction numérique

**Adrar : acheminement de 3500 colis alimentaires aux familles nécessiteuses**

**ouled riah**

**Le colonel Pelissier, un criminel de guerre**

Les enfumades de la tribu des Ouled Riah, perpétrées par l'armée française du 18 au 20 juin 1845 dans les monts de Nekmaria, à l'extrême-Est de Mostaganem, sont considérées comme un crime d'extermination d'une population qui a refusé de se soumettre à l'ordre colonial.

**mostaganem**

**Arrestation des auteurs d'un braquage d'une agence bancaire**

Les services de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Mostaganem ont récupéré plus de 30 millions DA subtilisés d'une agence bancaire et arrêté les auteurs du vol, a-t-on appris lundi auprès des services de sécurité.

**oran**

**Quand les commandos de l'OAS semaient la mort**

L'historien et chercheur au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) d'Oran, Saddek Benkada, est catégorique : «Janvier et février 1962 ont été les mois où l'OAS avait atteint à Oran le plus haut degré dans sa folie meurtrière. Les commandos de l'OAS multipliaient attentats à la bombe et assassinats, visant aussi bien des Européens que des Algériens».



Aïd el Fitr et confinement

## Les Algériens appelés à faire preuve d'esprit de responsabilité

**Dans quel «régime» de confinement les Algériens passeront-ils les deux jours de l'Aïd el Fitr, qui est, par le hasard du calendrier, inscrit dans un long week-end ? Il s'agit d'éviter de créer les conditions d'une éventuelle propagation du virus à cette occasion.**

Lors de la réunion qu'il a tenue lundi avec les membres du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus (Covid-19), le Président Abdelmadjid Tebboune a écouté les membres du Comité dans leurs avis sur les efforts consentis pour lutter contre la propagation de Coronavirus et sur les voies et moyens de leur renforcement jusqu'à l'éradication définitive de cette pandémie, et a instruit le Premier ministre de l'examen de mesures complémentaires au confinement sanitaire, à l'occasion de l'Aïd El Fitr, tant en ce qui concerne la durée horaire du confinement que la garantie des masques, les déplacements entre wilayas et la visite des cimetières. Le Comité scientifique et de suivi de la pandémie du coronavirus avait suggéré le confinement total durant les deux jours de l'Aïd. Au cours de la réunion du Haut Conseil de Sécurité qu'il a présidée, samedi, consacrée à l'évaluation de la situation dans le pays à la lumière des récents développements concernant la pandémie du Covid-19", le Président de la République a rappelé les mesures déjà prises au niveau national qui ont prouvé leur efficacité et souligné qu'il était important de les maintenir en cette fin de mois sacré de Ramadhan et de l'Aïd El Fitr. Il a appelé à l'esprit de responsabilité de «tout un chacun et à l'impératif du maintien d'un haut degré de vigilance pour garantir la sécurité de tous». Autrement dit : les Algériens qui ne se mettront pas volontairement en confinement total pour éviter tout risque durant l'Aïd, devront faire preuve d'esprit de responsabilité au cours de leurs déplacements, et respecter avec la plus grande rigueur les mesures barrières, en particulier la distanciation



■ Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune exclut le confinement sanitaire total. (Photo : D.R)

sociale confortée par le port du masque, mais aussi les mesures d'hygiène. Le Co-

mité scientifique a mis l'accent sur l'impératif d'annuler les visites collectives dis-

pensées par des associations ou des citoyens aux malades dans les hôpitaux. Par ailleurs, d'après une source médiatique, les services de la wilaya d'Annaba ont décidé la fermeture de tous les cimetières pendant les fêtes de l'Aïd el Fitr, dans le cadre des mesures préventives et des mesures visant à protéger la santé et la sécurité des citoyens contre l'infection par le virus Corona. Les visites de cimetières n'auront donc pas lieu dans les communes de la wilaya d'Annaba. Pour rappel, Annaba a enregistré 7 nouveaux cas au décompte établi le 18 mai, sur les dernières 24h, et compte 141 cas au total, occupant la 15e place sur une liste qui s'ouvre par les wilayas de Blida (1016 cas), Alger (816), Oran (461) et Sétif (406). L'initiative serait donc laissée aux walis pour prendre les décisions qui relèvent de leurs prérogatives et qui correspondent à la situation épidémique particulière dans chaque wilaya. On sait que le président de la République a donné des instructions pour élargir l'enquête épidémiologique dans toutes les wilayas afin de circonscrire les foyers, et partant stopper l'épidémie à temps. L'adaptation du dispositif aux jours de l'Aïd concerne les heures de confinement, le port du masque, la visite des cimetières et le déplacement entre les wilayas. Les membres du Comité

### Lutte contre la Covid-19 : Plus de 70 milliards de DA engagés par l'Etat

Le coût des actions engagées par l'Etat dans la lutte et la prévention contre la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), a dépassé les 70 milliards de DA, dont 20 milliards de Da alloués aux catégories professionnelles ayant perdu leur source de revenu du fait de la pandémie, a indiqué, lundi à Alger, le ministre des Finances, Abderrahmane Raouia, lors d'une séance d'audition devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée à la présentation du projet de loi de Finances complémentaire 2020 (PLFC).

Le ministre a fait savoir que ces affectations financières prévoient des allocations supplémentaires de l'ordre de 3,7 Mds DA dédiées au ministère de la Santé, destinées à l'acquisition de produits pharmaceutiques, d'appareils médicaux, de produits de consommation et de matériels de protection d'un montant de 3,5 Mds DA, outre des réactifs dans le cadre de la recherche et des services (100 millions DA) et des caméras thermiques (100 millions DA). Une autre rallonge de 11,5 Mds DA a été allouée au ministère de l'Intérieur concernant la prime de 6.000 DA, porté à 10.000 DA au profit de 2,2 millions de nécessiteux, a-t-il précisé. Il sera procédé, en outre, à la mise en place d'affectations d'un montant de 16,5 Mds DA dédiés au ministère de la Santé afin de couvrir la prime exceptionnelle octroyée aux fonctionnaires du service réquisitionnés dans le cadre de la lutte contre le Covid-19 en application du décret présidentiel 79-30, en sus d'un autre montant de 8,9 Mds DA alloué au ministère de la Santé dans le souci de renforcer la stratégie de lutte contre la pandémie, a poursuivi le ministre.

Un autre montant devra être affecté au profit des éléments relevant des directions générales de la Sûreté nationale, de la Protection civile et des Douanes. Par ailleurs, un montant de l'ordre de 20 Mds Da sera affecté au profit des pères de familles au chômage et des catégories sociales et professionnelles ayant perdu leur source de revenu en raison de la pandémie, a souligné le ministre. Concernant les médicaments, il a été alloué un montant de 106 Mds da s'inscrivant dans le cadre de la loi de Finances 2020. Le PLFC 2020 «a été élaboré dans un contexte qu'on pourrait qualifier d'exceptionnel et d'inédit marqué par la conjonction de deux facteurs majeurs, à savoir: la stagnation économique mondiale et la crise sanitaire globale sans précédent», a rappelé Abderrahmane Raouia à cette occasion. Le PLFC 2020 sera examiné par l'Assemblée populaire nationale (APN) lors de sa séance plénière du 31 mai au 4 juin 2020, selon un communiqué de la Chambre basse du Parlement.

L. A.

**REPÈRE**

**La reprise des vols relève d'une «décision souveraine» du ressort exclusif des hautes autorités du pays**

La Présidence de la République a affirmé, lundi, que les informations circulant ces derniers temps sur la reprise en juin des vols commerciaux algériens étaient des «rumeurs», soulignant que l'ouverture ou la fermeture de l'espace aérien relevait d'une «décision souveraine» du ressort exclusif des hautes autorités du pays. «Des rumeurs circulent ces derniers temps, selon lesquelles les vols commerciaux algériens reprendraient le mois prochain. Il s'agit, en effet, de rumeurs infondées émanant de milieux encore otages de pratiques n'ayant plus lieu d'être dans l'Algérie nouvelle», précise un communiqué de la Présidence de la République. «L'ouverture ou la fermeture de l'espace aérien aux vols relève d'une décision souveraine du ressort exclusif des hautes autorités du pays», ajoute le communiqué.

scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus (Covid-19) estiment que le port du masque est tout aussi efficace que le confinement sanitaire, d'où l'impératif, selon eux, de rendre son port obligatoire pour tous. L'absence de moyens de transport public va limiter les déplacements qui ne pourront se faire que par véhicules particuliers. Hier, le ministère du Transport a mis en garde hier les propriétaires des taxis de reprendre leur activité en violation des dispositions du confinement sanitaire décidé depuis le 12 mars par les autorités, dans le cadre des dispositions préventives contre le Coronavirus qui ont bloqué plusieurs activités. Le ministère appelle les chauffeurs de taxis à ne pas suivre les appels sur les réseaux sociaux et à éviter de reprendre illégalement leur activité et à violer ainsi les dispositions du confinement sanitaire décidées par les autorités pour protéger les citoyens contre la pandémie du Coronavirus.

Lakhdar A.

Voir sur Internet [www.lnr-dz.com](http://www.lnr-dz.com)

## Abdelaziz Djerad au lancement de la nouvelle chaîne thématique «El Maarifa» : «L'Etat déterminé à renforcer les rôles de l'école et de l'université»

**Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a réitéré, hier mardi, à Alger, la détermination de l'Etat à renforcer les rôles de l'école et de l'université pour les hisser aux premiers rangs. Il s'exprimait au lancement de la diffusion, à titre expérimental, d'une chaîne thématique publique « El Maarifa » dédiée à l'enseignement à distance, via le satellite algérien Alcomsat-1, à l'occasion du 64<sup>ème</sup> anniversaire de la Journée nationale de l'étudiant (grève des étudiants et des lycéens, NDLR), coïncidant avec le 19 mai de chaque année.**



■ Ce canal doit constituer un trait d'union entre l'Algérie et les différentes cultures et civilisations. (Photo : D.R)

Abdelaziz Djerad a, à l'occasion, appelé à la promotion de l'enseignement des langues étrangères, l'anglais et le chinois, notamment, et ne pas se limiter à la langue de Molière, le français. « Ce canal doit, impérativement, constituer un trait d'union entre l'Algérie et les différentes cultures et civilisations, principalement, chinoises. Cette nouvelle chaîne thématique est une opportunité pour apprendre la langue chinoise et s'imprégner de la culture et la civilisation chinoises », a-t-il dit. Considérant, important, la ré-

flexion et la pensée, chinoises. La cérémonie de lancement de cette nouvelle chaîne thématique publique « El Maarifa », première du genre, s'est déroulée en présence du Conseiller à la Présidence de la République, Abdelhafid Allahoum et des membres du gouvernement. Ce canal qui vient s'ajouter au bouquet des chaînes de la Télévision algérienne, parallèlement à la période de confinement sanitaire que passent nos enfants chez eux, mettra à la disposition des élèves des trois cycles de l'enseignement une série de cours dans toutes les disciplines et matières, notamment ceux des classes d'examen. Lundi, le ministère de la Communication a estimé que le choix de la Journée nationale de l'étudiant (64<sup>ème</sup> anniversaire de la grève des étudiants et des lycéens, ndlr) pour le lancement de la diffusion de

cette chaîne constitue une occasion pour se remémorer les réalisations et les acquis de notre pays en matière de soutien aux secteurs de l'éducation et de l'enseignement supérieur. A travers, a-t-il indiqué d'un communiqué, la consécration des chaînes de télévision éducatives et thématiques, destinées à nos élèves afin de leur permettre de prendre connaissance et de suivre à distance le programme des cours. La même source a également mis en avant la symbolique de cette date pour le pays. Car, a poursuivi le ministère de la Communication dans son communiqué, constituant une étape décisive dans l'histoire de la Glorieuse guerre de libération nationale pour laquelle toutes les franges de la société s'étaient mobilisées, notamment, les étudiants et les lycéens, impliqués à l'intérieur et à l'exté-

rieur du pays, dans la lutte. Tout en sacrifiant, a ajouté la même source, leur avenir académique et leurs ambitions scientifiques et en remplaçant les plumes en fusils face au colonialisme brutal. Rappelant, au passage, que « la décision de son lancement a été prise lors de la réunion du conseil des ministres du 10 mai dernier, sous la présidence du président de la République, en vue de lancer une chaîne thématique publique qui sera consacrée à l'enseignement à distance ». Rappelons que la décision du lancement de cette nouvelle chaîne TV spécialisée a été prise lors de la réunion par visioconférence du conseil des ministres du 10 mai dernier, sous la présidence d'Abdelmadjid Tebboune, en vue de lancer une chaîne thématique publique qui sera consacrée à l'enseignement à distance.

**Rabah Mokhtari**

Réforme du secteur de la presse nationale

### Les chantiers reprendront dès la levée du confinement

Les chantiers de réforme de la presse nationale, annoncés au mois de janvier dernier, reprendront dès la levée du dispositif de confinement sanitaire a annoncé, avant-hier lundi, le ministre de la Communication, Ammar Belhimer, sur son compte officiel Twitter. « Il sera procédé, dès la levée du confinement sanitaire, à la reprise des chantiers de réforme du secteur de la presse annoncés janvier dernier », a-t-il indiqué. Ces réformes qui proposent 10 chantiers, a-t-il rappelé, s'inscrivaient dans le cadre des engagements du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune mais aussi dans le cadre d'une démarche de dialogue participatif ouvert. Deux ateliers desdites réformes du secteur de la presse nationale ont été déjà organisés dont l'un a été consacré à « la presse électronique » et l'autre pour l'organisation de l'activité syndicale. Le but du 1er chantier lancé sous le thème « consensus conceptuel pour une pratique sereine de la liberté de la presse », est

la conciliation de la liberté et de la responsabilité dans la pratique journalistique. Il jettera la lumière sur la question de « la conciliation de la liberté et de la responsabilité dans la pratique journalistique » avec un respect strict de l'éthique professionnelle. Mais aussi s'agissant de l'information alternative, dit « journalisme citoyen ». Le second chantier lancé vise à garantir le droit à l'information dans un cadre pluraliste et la moralisation de la pratique journalistique, conformément aux dispositions générales incriminant les comportements anti-pluralistes, prévus plus précisément dans la loi sur la concurrence et le code pénal. Et abordera la question du monopole, la lutte contre la pensée unilatéraliste-totalitariste d'une part et la lutte contre les risques de l'utilisation des prête-noms, d'une autre part. La question du vide juridique dont souffre le secteur de la communication nécessitant une révision de l'organisation de la presse écrite et électronique, l'activité des chaînes de télévision privées,

l'organisation des agences de conseil en communication et la régulation de la publicité, sera également au menu de cet atelier.

La réforme du secteur de la presse nationale prévoit un chantier qui sera dédié à la communication numérique et à la transition définitive vers cette communication, sachant que l'Union internationale des télécommunications (UIT) a fixé au 17 juin 2020 le dernier délai pour converser du système radiophonique analogique au système numérique. Les autres chantiers plancheront sur d'autres thématiques. Telles, la promotion de la formation et la qualification, la codification de la fonction du sondage d'opinions ou l'enquête statistique qui a pour but de donner des indicateurs précis des opinions, aspirations, perceptions et comportements des citoyens ou d'un échantillon de la société, et, l'amélioration de l'image de l'Algérie à l'étranger et la restauration de sa place dans les foras internationaux.

**R.M**

Commerce

Lutte contre le Covid-19

### Rezig incite au recours à la transaction numérique

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig a incité avant hier à Constantine, les propriétaires de grands espaces commerciaux et les personnes exerçant des professions libérales, au recours au paiement électronique dans leurs transactions. S'exprimant en marge de sa sortie au marché du « Ritaj Mall » dans la circonscription administrative d'Ali Mendjeli, le ministre a déclaré que le recours au e-paiement à travers les terminaux de paiement électronique TPE devra « dans un premier temps se généraliser au sein des professions libérales et des grands espaces commerciaux du pays ».

L'utilisation de TPE fabriqués en coordination avec le ministère de la Poste, des télécommunications, des technologies et du numérique permettrait aux titulaires de cartes bancaires de payer leurs achats et services par carte, explique-t-il en ajoutant que ce service réduira les risques induits par la détention et la manipulation d'argent liquide. A ce titre, le ministre a fait savoir que « d'ici la fin de l'année en cours, les principaux espaces commerciaux et les travailleurs indépendants disposeront de TPE », soulignant qu'à la lumière du texte de loi régissant ce genre de transactions, « plus de 70% des commerçants utiliseront cette technologie, d'ici 5 ans ». Après avoir fait le tour du marché du Ritaj Mall, le ministre du Commerce a estimé que les prix des fruits et légumes, des viandes blanches et autres produits de consommations sont « raisonnables, et sont similaires à ceux appliqués dans les wilayas de Blida et d'Alger durant le mois de Ramadhan, malgré la conjoncture exceptionnelle liée à la propagation du coronavirus ». Concernant l'indemnisation des pertes subies par les commerçants en raison des mesures relatives à la lutte contre l'épidémie du Covid-19, le ministre a affirmé que « tous les cas seront étudiés après la fin de cette crise sanitaire en coordination avec les organisations de commerçants pour évaluer et déterminer les pertes subies par chaque filière professionnelle ce qui permettra de trouver un terrain d'entente sur les moyens d'indemnisation dont se chargera le gouvernement ultérieurement ». Lors de sa visite du siège de l'annexe du Centre national du registre du commerce de la wilaya de Constantine, M. Rezig a souligné par ailleurs la nécessité de sensibiliser les commerçants quant à l'importance de s'inscrire au registre du commerce électronique avant la fin du délai fixé.

**Manel Z.**

#### BRÈVE

#### «Les cas atteints parmi les employés des postes, ont contracté le virus en-dehors du lieu de travail»

Le ministre de la Poste, des télécommunications, des technologies et du numérique, Brahim Boumzar, a affirmé lundi à Constantine que « les cas atteints parmi les employés des postes, ont contracté le coronavirus en-dehors du lieu de travail ». Le ministre a précisé que les bureaux de postes à travers le territoire national fonctionnent « dans le strict respect des mesures de prévention et de sécurisation recommandées », saluant, au passage le sens de dévouement dont ont fait montre les employés des postes pour assurer le service en cette conjoncture sanitaire exceptionnelle. Le ministre, insistant sur l'importance de développer le réseau des postes à Constantine conformément aux conventions signées avec l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) et AADL pour l'utilisation des espaces disponibles dans le cadre des différents programmes de logements réalisés, a appelé au renforcement de ces structures en guichets automatiques bancaires (GAB) pour un meilleur service. Mettant l'accent sur l'importance d'encourager l'utilisation du paiement électronique pour réduire la pression sur les bureaux de poste, le ministre a fait part de la mise en service à Constantine de plusieurs Terminal de paiement électronique (TPE) visant la généralisation et le déploiement des moyens de paiement électronique pour les commerçants notamment. Le ministre qui a tenu à assurer quant à la disponibilité de la liquidité dans les postes, a appelé à faire ancrer la culture du paiement électronique, un procédé, a-t-il ajouté « totalement sécurisé ».

**Agence**

L'Etat face à la tâche ardue de réintégration des jeunes compétences

## L'épanouissement économique se mesure à l'aune du capital jeunesse

Les exemples ne manquent pas du nombre d'Algériens exilés qui ont percé dans différents domaines. Chercheurs, scientifiques, médecins, ou ouvriers ils ont tous quitté l'Algérie à un moment de frustration et de désespoirs pour aller tenter leur chance ailleurs. La réappropriation de cette compétence est devenue indispensable pour relancer l'économie nationale et briser les verrous qui ont conduit cette jeunesse à s'exiler. Egalement soutenir le projet de l'édification de la Nouvelle Algérie qui a besoin de tout ce capital humain, jeune, innovant et surtout ambitieux. Mettre fin à la discrimination, au népotisme et aux inégalités sociales est l'étape déterminante pour pouvoir regagner la confiance de cette diaspora. Toutefois avant de s'intéresser à la réintégration de cette élite, il faudrait soutenir et accompagner la compétence locale pour la convaincre de rester dans son pays. La motiver et la valoriser afin de tirer profit de son génie et de son ambition. Elle a prouvé son dévouement et sa volonté de relever tous les défis. Des étudiants, chercheurs et laborantins n'ont pas hésité à se consacrer par solidarité et en dépit du manque de moyen et le risque encouru de contamination à veiller à la fabrication de gel hydro-alcoolique,

**Ces dernières années, l'Algérie assiste à des départs massifs de sa compétence locale vers l'étranger. Une migration qui provoque une fuite de cerveaux évaluée à des centaines de millions ou milliards de dinars qui porte aujourd'hui, un préjudice à l'économie nationale. C'est ce qu'affirme le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Chems Eddine Chitour qui a fait état d'une perte de 20.000 à 25.000 étudiants qui partent poursuivre leurs études à l'étranger et s'y installer par la suite, faisant ainsi profiter de leur compétence le pays hôte. Un chiffre inquiétant comparé au nombre de diplômés recensé annuellement.**

des kits de dépistages ou des masques, venant à la rescousse des autorités. Un effort, certes reconnu et salué, mais cet engagement et dévouement nécessitent une prise en charge conséquente. Il ont besoin de plus d'intérêt et de soutien financier afin de concrétiser leur projet et ainsi se focaliser sur le développement de leur économie au lieu de recentrer leur énergie à s'expatrier, devenu un projet de vie pour certains assoiffés de liberté, de considération et de valorisation. La Nouvelle Algérie devra rassembler et investir dans cette force juvénile, active et sans limite. Le développement de l'économie numérique ne peut se faire sans cette jeunesse portée par les nouvelles technologies. Son apprentissage et son intérêt à cette nouvelle alternative ou solution économie leur a permis d'atteindre une certaine maîtrise. Mais

l'absence d'accompagnement fait que plusieurs porteurs de projets ont abandonné leur projet et se sont convertis vers des métiers classiques. Banalisant ainsi leur ambition. Une autre compétence et vocation révélée par la crise sanitaire du nouveau coronavirus qui a incité cette frange à prendre en main la création de plate-forme numérique au service du consommateur des commerces afin de permettre, relativement, le maintien de l'activité économique, tout en minimisant le contact entre les gens. Pour rappel, le président de la République a réitéré à maintes reprises l'importance d'impliquer la jeunesse algérienne dans le développement économique. Un plan d'action jeunesse prévu pour profiter de cette énergie. L'objectif est non seulement de soutenir leurs projets, mais répondre à leurs exigences et amé-

liorer leur statut social et professionnel inexistant ou inadapté. Des conditions nécessaires pour conforter leurs efforts. La pandémie a révélé le talent caché ou négligé de la jeunesse algérienne en quête d'un lendemain meilleur. La création d'un nouveau ministère dédié à la micro-entreprise, start-up et économie de la connaissance traduit la volonté de l'Etat d'accompagner cette jeunesse, au même titre que l'ensemble des décisions qui ont suivi sa création, notamment, la création d'un fonds de soutien à ce créneau, en pleine effervescence dans le pays. Pour encourager cette compétence, le Forum des Chefs d'entreprise (FCE) a lancé, avant-hier lundi, la première édition du Hack Algérie-Post Covid-19. Un concours digital pour les meilleurs projets numériques innovants, susceptibles de contribuer dans la lutte contre la pandémie du Coronavirus. «Ce défi permettra de fédérer des compétences autour de projets concrets, ainsi que d'accompagner et former des talents à l'esprit entrepreneurial afin d'aboutir à la création de startups qui répond à un besoin précis», avait expliqué Djaoued Salim Allal, président de la commission numérique au sein du FCE, sur le projet.

**Samira Takharboucht**

### COMMERCE EXTÉRIEUR

Aïssa Bekaï

## Un nouveau cahier des charges est en cours d'élaboration

Le ministre délégué au Commerce extérieur, Aïssa Bekaï, a révélé hier qu'un nouveau cahier des charges organisant et régulant les activités d'importation est en cours d'élaboration, aux fins de réguler la balance commerciale du pays, dont l'analyse révèle que l'économie nationale rencontre des difficultés à s'adapter aux échanges internationaux. Intervenant hier sur les ondes de la Chaîne III de la radio nationale, le ministre délégué a fait état d'un déficit de 1,5 milliard de dollars de la balance commerciale, en ajoutant que l'Algérie n'a pas de part dans la division internationale du travail, provoquant, selon lui des répercussions «sur notre monnaie et notre économie». Afin de faire face à cette situation et réparer ces dysfonctionnements, il faut, selon l'intervenant, se pencher sur les importateurs et les exportateurs qui sont à l'origine de «beaucoup de perturbations», et ce, par l'introduction, à leur niveau, la spécialisation en élaborant à leur intention un cahier des charges, définir leurs obligations et leurs devoirs respectifs. Le ministre délégué s'étonne du fait que le registre de commerce attribué à ces derniers comprenne une «panoplie d'activités», leur accordant une large permisivité dans l'acte d'importer. Aujourd'hui, détaille-t-il, un monsieur importe des légumes secs, le lendemain, des pneus et, plus tard, de la quincaillerie. Il s'agit, avance-t-il, de limiter le champ d'intervention de ces opérateurs, en les spécialisant, ce qui, tient-il à préciser, ne vise pas à limiter ou à leur interdire l'importation ou l'exportation de produits relevant de leur champ de compétence, «dans le respect des règles de transparence, de concurrence et de qualité». En ce qui concerne le sujet de la surfacturation, M. Bekaï, indique qu'il s'agit d'un dossier à scinder en deux parties : la réduction de la facture d'importation passe, dit-il, par celle de la lutte contre ce phénomène, ainsi que par le respect des engagements internationaux. Relevant, par ailleurs les défaillances constatées dans les textes législatifs et réglementaires organisant le commerce extérieur, le ministre délégué signale qu'ils vont être revus en profondeur, et être, parallèlement, suivis par un travail portant sur les moyens d'investigation et d'aggravation des sanctions pour les faits constatés. L'intervenant appelle à évaluer les accords d'association conclus par l'Algérie avec l'Union européenne, les pays arabes et celui préférentiel avec la Tunisie, d'une manière à saisir «les points forts et les points faibles», aux fins de les harmoniser «avec nos intérêts et notre économie». Il constate, à ce propos, que la baisse des droits de douane de la part de l'Algérie ont, en effet, eu des répercussions négatives sur son budget et sa balance commerciale, résultant, ajoute-t-il, de la faiblesse de l'investissement «et de celle de notre production nationale».

**Manel Z.**

Pêche en Méditerranée

## 23 thoniers algériens à la conquête du thon

1.650 tonnes de thon rouge, tel est le quota qui a été attribué à l'Algérie pour la campagne de pêche 2020 de ce type de poisson par la Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés (ICCAT). Cette quantité devrait être pêchée par les 23 thoniers algériens dans le cadre de la campagne «Pêche du thon 2020». Entamée dès aujourd'hui mercredi 20 mai pour s'achever le 1<sup>er</sup> juillet. Dans cette perspective, tous les moyens humains et matériels ont été mis en place, cette campagne s'achèvera le 1<sup>er</sup> juillet 2020. Cette opération est appelée à être lancée à partir de Annaba pour atteindre l'ensemble des 23 ports de pêche de la côte algérienne. C'est dire que c'est à un véritable branle-bas de combat auquel se sont adonnés ces derniers jours les thoniers algériens. Notamment ceux du port de la Grenouillère de Annaba qui, supervisés par la Direction de la pêche de cette même wilaya conformément aux instructions du ministère de l'Agriculture, de la Réforme Agraire et de la Pêche (MARAP), étaient chargés d'ouvrir la campagne. Hier donc à quelques heures du lancement de l'opération, tous les ports de pêche du pays étaient en alerte. C'est que pour la première fois, l'Algérie bénéficie d'un quota de thon d'une quantité aussi importante que celle de 2020. L'on est loin des précédentes années où, en l'absence de représentants algériens aux réunions de l'ICCAT où faute de moyens humains et matériels (thoniers), cette institution internationale accordait à notre pays le minimum en termes de quota à pêcher. C'est que le représentant algérien chargé de défendre le dossier auprès de cette instance était à chaque fois, absent. Cette réunion était pourtant importante car appelée à déterminer les quotas à attribuer aux thoniers de la Méditerranée en fonction des capacités de chacun. Pour justifier leur absence, les cadres algériens argumentaient, un problème de visa. C'est que durant des années le quota algérien était de 1.100 tonnes. Il était à chaque fois revu à la baisse pour atteindre les 600 tonnes. Il y

eu aussi l'affaire portant sur l'implication d'un armateur turc dans l'acquisition d'une forte quantité de thon destinée aux Algériens. Mise au jour, cette affaire a été suivie par celle des chalutiers neufs acquis par des opérateurs (ou qualifiés comme tels) ayant bénéficié du prêt de l'Etat. Une douzaine d'entre eux sont à quai depuis des années au port de la Grenouillère (Annaba). Leur amarrage pose problème pour la mise en cale sèche des autres embarcations dans le besoin d'un entretien. Il reste, néanmoins, que préalablement au lancement de la campagne pêche du thon étalée du 20 mai au 1<sup>er</sup> juillet 2020, le ministre de l'Agriculture, Sid Ahmed Ferroukhi, a battu le rappel des thoniers algériens et des professionnels du secteur. C'est qu'après avoir perdu du terrain par rapport à leurs homologues du bassin méditerranéen, nos thoniers ont repris du poil de la bête dès 2013. Leur nouvelle approche coïncide avec l'amélioration des conditions de travail et des aides multiformes qui leur sont accordées par l'Etat. Ce qui leur a valu des améliorations dans les attributions des quotas de thon bleu via l'ICCAT. Ces derniers étaient à peine de 243 tonnes en 2014 pour atteindre les 360 T en 2015 et 460 T en 2016. Le quart de ce que capturaient les Marocains (1.800 T en 2016) et le tiers pour ce qui est des Tunisiens (1.240 T en 2016). Il reste néanmoins que, pour la campagne en cours et contrairement aux précédentes années, le quota algérien sera totalement pêché par les 23 thoniers équipés d'un armement bien de chez-nous. Le ministère s'est fixé un autre objectif. Celui de multiplier les sessions de formation au profit des thoniers. Comme il a doté la flotte algérienne en armement et équipements nécessaires et en soutenant les opérateurs économiques désireux investir dans ce créneau. Ce qui justifie la circulation d'informations portant sur la mise en place de cages flottantes pour engraissement du thon rouge. Il y a également, ces opérations tendant à reprendre en mains la gestion des ports de pêche. A l'image de celui de Annaba où la ré-

habilitation de l'ensemble des structures a été lancée. Dès juillet 2020, il ne sera plus facile aux faux armateurs, patrons de pêche, délinquants, drogués et prostitués d'accéder dans cette infrastructure socio-économique. C'est dire que facteur non négligeable de recettes hors hydrocarbures, la pêche de ce scombridé est créatrice de richesses et d'emplois. La situation actuelle permet de dire que l'Algérie veut rattraper le retard qu'elle a enregistré depuis plus d'une décennie. Celle-ci a été marquée par l'absence de thonier, l'exploitation d'embarcations de pêche vétustes, le manque de formation. Elle avait sévi au début des années 2000 dans le cercle proche des décideurs du secteur de la pêche. D'importantes quantités de thon rouge avaient été détournées avec la complicité de thoniers et cadres algériens. La situation avait été aggravée par l'inexpérience voire l'absence de qualification des effectifs que l'on destinait, à l'occasion, à la pêche du thon. C'est pourquoi lorsque l'ICCAT plafonna durant plusieurs années successives le quota algérien à 110 tonnes, aucun responsable algérien ne cria au scandale. Au même moment, les Tunisiens et les Marocains battaient la mesure d'un marché du thon rouge très lucratif auprès de l'Union européenne et du Japon. C'est pourquoi la prise de conscience actuelle a été bien accueillie par les thoniers algériens. Les hésitations ont cédé la place à la détermination. Des initiatives ont été prises pour résoudre les problèmes. Telles que celles portant sur l'acquisition de thoniers, l'armement et la modernisation des embarcations existantes. Il est aussi question d'un vaste programme de formation pour mettre à niveau le personnel et les jeunes intéressés par les activités en relation avec la pêche du thon. Les anciens armateurs parlent de plus de 1.000 postes de travail en amont et en aval de cette activité. Il y a lieu de dire que, pour l'heure, mis sur les étals, le poisson a rejoint les viandes rouges en termes de prix. Il est pratiquement inabordable pour les modestes bourses.

**A. Djabali**

## INFOS EXPRESS

Sidi Bel-Abbès

### La Protection civile enregistre 344 opérations en une semaine

Dans un bilan hebdomadaire datant du 10 au 16 mai 2020, les services de la Protection civile de Sidi Bel-Abbès ont réussi à satisfaire 344 interventions différentes, dont 282 relatives aux secours et évacuations de 250 personnes entre malades et blessés. Les accidents de circulation ont dénombré 15 interventions causant 26 blessés et un mort. L'activité des sapeurs-pompiers a enregistré, elle aussi, des interventions dans 7 incendies et 40 autres rentrant dans le cadre de la sensibilisation, le nettoyage et la stérilisation pour lutter contre le Corona virus.

Djillali Toumi

## Tamanrasset Le guépard saharien réapparu dans l'Ahaggar

Le guépard saharien, espèce en voie de disparition, est de nouveau réapparu dans le parc culturel de l'Ahaggar (Tamanrasset), a annoncé lundi à Alger le directeur du projet des parcs culturels algériens (Ppca), Salah Amokrane.

Après plus de dix ans de son dernier signalement, le guépard saharien, espèce inscrite sur la liste rouge menacée d'extinction par l'Union internationale pour la conservation de la nature, a été observé récemment par les équipes scientifiques de l'Office du parc culturel de l'Ahaggar (Onpca). S'exprimant lors d'un point de presse à l'occasion de la clôture du mois du patrimoine 2020, le directeur du Ppca a présenté un court documentaire sur les missions de recherches scientifiques et les images du guépard prises dans l'Atakor au cœur du parc de l'Ahaggar. Il a expliqué que ce projet a mobilisé «une cinquantaine d'agents de l'Onpca de différentes spécialités pendant 120 jours et 40 caméras fonctionnant en continu générant ainsi une nouvelle

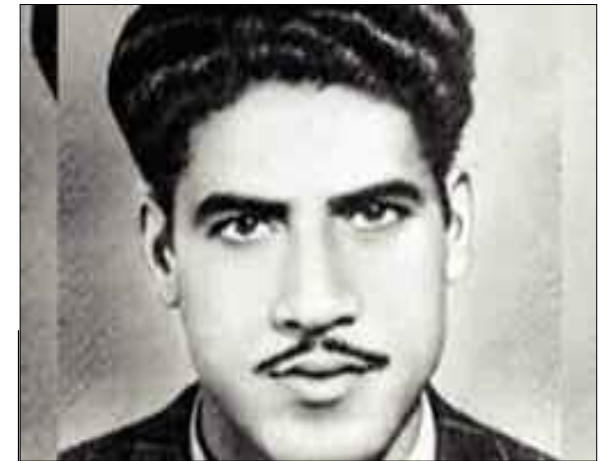


banque de données de plus de 230 000 photos qui sont à l'étude». Intervenant par visioconférence depuis Tamanrasset, le directeur de l'Onpca Hamoud Amerzagh a expliqué que ces missions de recherches effectuées en 2017, 2019 puis en mars dernier obéissent à un protocole scientifique impliquant les habitants de l'aire géographique du parc ainsi que leurs connaissances et savoir-faire. Saluant cette découverte majeure et les efforts de l'équipe ayant travaillé sur ce projet, la ministre de la Culture Malika Bendouda a rappelé le rôle «important des parcs culturels», étendus sur 43% de la superficie du pays, dans la «préservation de la biodiversité et du patrimoine culturel et naturel». Présente à ce point de

presse, la représentante résidente du Pnud (Programme des Nations unies pour le développement) en Algérie, Aliko Blerta, a, pour sa part, félicité l'Algérie pour cette «avancée» et assuré du soutien du programme onusien pour «une meilleure préservation de la biodiversité dans les parcs culturels algériens». Le guépard saharien (*Acinonyx jubatus hecki*), appelé Amayas dans la région est une espèce menacée qui ne compte pas plus de 200 individus à travers le monde. Depuis 2016, le Ppca œuvre à la mise en place, la réalisation et le suivi du projet de conservation de la biodiversité d'intérêt mondial et utilisation durable des services écosystémiques dans les parcs culturels en Algérie.

Agence

## Premier guillotiné le 19 juin 1956 : Ahmed Zabana, un chahid immortel



Ahmed Zabana, surnommé H'mida, un des moudjahidine de la première heure et responsable du FLN-ALN de la zone Ouest d'Oran, a été le premier à être exécuté à la guillotine. Le chahid est devenu le symbole du combat et de la résistance du peuple algérien face à l'occupant français.

(Photo > D. R.)

## Ghardaïa : la prolifération des déchets de protection contre le Covid-19, véritable fléau



La prolifération des déchets résultant des équipements de protection contre le Covid-19 (gants, masques, mouchoirs), potentiellement infectés, constitue un véritable fléau et un risque majeur sur la santé publique, dans différents quartiers de Ghardaïa, de l'avis des praticiens de la santé.

(Photo > D. R.)

## Pour que nul n'oublie La France coloniale doit reconnaître ses crimes !

Suite aux assassinats de plusieurs milliers d'Algériens dans toute l'Algérie profonde, que ce soit à Kherrata, Guelma, Sétif et partout ailleurs, Kateb Yacine, écrivain algérien décrivit l'horreur abominable dans sa tendre enfance alors qu'il était lycéen (à peine vingt ans) dans la ville de Sétif.

«C'est en 1945 que mon humanisme fut confronté pour la première fois au plus atroce des spectacles». Il avait dit que le choc qu'il avait ressenti devant l'impitoyable boucherie qui provoqua la mort de plusieurs musulmans, qu'il ne l'oubliera jamais et c'est là aussi que s'est cimenté son nationalisme, il disait aussi que la manifestation du 8 mai 1945 était pacifique mais il y avait des cadavres partout, dans toutes les rues, la répression française était aveugle, c'était le grand massacre, l'armée française coloniale avait planifié l'extermination de milliers d'Algériens.

Les massacres de Sétif, Guelma, Kherrata étaient des repressions sanglantes qui suivirent les manifestations nationalistes indépendantes et anti-coloniales qui sont survenues en mai 1945 dans le Constantinois en Algérie pendant la colonisation.

Alors que la France commémorait le 8 mai 1945, cette date est, en Algérie, synonyme de massacres, la France célébrait la fin de la seconde Guerre mondiale et la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie. Et dire que beaucoup d'Algériens ont perdu la vie en combattant au côté des alliés. De l'autre côté de la Méditerranée, plus spécialement en Algérie, les festivités tournent au drame. Les Algériens brandissaient pacifique-

ment des drapeaux nationalistes et scandaient : «Vive l'Algérie indépendante !», les manifestations sont réprimées dans le sang, nous savons tous que le premier combattant durant la guerre de Libération nationale pour la noble cause algérienne à savoir la libération du pays du joug colonial afin d'acquiescer la liberté, l'indépendance et aussi de croire à une meilleure justice fut le peuple algérien.

C'est lui qui a souffert, qui a payé les frais lors des massacres du 8 mai 1945 où plus de 45.000 personnes ont été massacrées. C'est également lui (le peuple) qui a offert sa poitrine aux balles assassines lors de la fusillade du 11 décembre 1960 que ce soit à Alger, ou à Aïn Témouchent, sans oublier que c'est toujours ce peuple qui a répondu présent lors des manifestations de la fédération de France (banlieue parisienne) où des centaines d'Algériens ont été jetés dans la Seine sans aucune pitié, tués par balles, d'autres torturés, sans oublier le rôle joué par la population dans les maquis, les villages, les villes où nos aïeux ont procuré les soins, la prise en charge de nos vaillants combattants sans jamais rien demander en contrepartie.

Depuis 76 ans, rien n'a changé, Qui en est responsable de cette situation, à qui faut-il se plaindre ? Beaucoup sont morts connus ou anonymes que ce soit dans les douars, les dechrates, les villages, les villes, les montagnes, le Sahara, beaucoup sont tombés au champ d'honneur, toutes les cités, tous les djebels de l'Algérie profonde ont des choses à raconter sur ces vaillants combattants révolutionnaires, dignes fils du peuple

qui ont accepté de donner leur vie pour la reconquête de la dignité et de la liberté : le peuple algérien a beaucoup souffert et le bilan du génocide est des plus effroyables, des millions de morts, des centaines de citoyens froidement abattus, égorgés. Qu'avons-nous offert à la population algérienne ? Rien du tout, que des promesses et des mensonges. Nous devons faire des efforts pour nous améliorer et répondre effectivement à toutes les attentes de la population, il faut arrêter de se mentir et ôter cette hypocrisie qui habite en nous.

Les Algériens méritent plus d'attention. Aboubakr El Sedik, Omar Ibn Khettab, deux imminents khalfats du monde musulman, circulaient dans les ruelles et frappaient aux portes des habitants de La Médine, de La Mecque pour s'enquérir de la situation des habitants. Les souffrances de la colonisation infligée au peuple algérien, les massacres de Sétif, Guelma et Kherrata, demeurent ancrés dans la mémoire et dans la conscience des Algériens, c'est ce même peuple qui s'est révolté contre l'oppression avec une grande bravoure. A Sétif en date du 8 mai 1945, le jour même où le monde triomphait de la barbarie, la France manquait à ses valeurs universelles et pour cela la vérité doit être dite car nous avons ce sentiment, ce devoir de vérité sur la violence, les injustices, les massacres, la torture qui ont durés plus de cent trente deux ans (132 ans), le peuple algérien a été soumis à un système profondément des plus injustes et brutales qui l'a poussé à aspirer en priorité à la liberté et à la justice en prenant les armes et combattre l'opresseur.

(A suivre)

Kouider Djouab

## INFOS EXPRESS

TIPASA

### Mise en état de nuire d'une bande de malfrats composée de 4 personnes



Dans le cadre de la lutte contre la cybercriminalité sous toutes ses formes, la sûreté de la wilaya de Tipasa a, en étroite coordination avec la police judiciaire ainsi que la brigade de prévention de la criminalité informatique de la sûreté de Tipasa, a mis fin à un gang de 04 personnes exploitant la situation sanitaire actuelle du pays à la lumière de la propagation de l'épidémie du virus Corona afin de promouvoir illégalement des produits pharmaceutiques en vrac sur Site de réseautage social. L'opération a conduit à la saisie d'environ 22.000 masques médicaux et d'une quantité importante de médicaments, dont des médicaments périmés. Un dossier judiciaire a été exécuté contre les suspects jusqu'à ce qu'ils soient présentés au parquet compétent.

Mohamed El-Ouahed

Anniversaire de la naissance de Hô Chi Minh

## Retour sur la vie du père de la Révolution vietnamienne



■ Hô Chi Minh-(1890-1969) : stratège militaire, révolutionnaire, artisan et fondateur de la nation vietnamienne. (Photo : D.R)

Nationalistes et militants des causes justes ainsi que les peuples ayant subi les affres du colonialisme se rappellent à cette occasion notamment l'engagement de Hô Chi Minh (1890-1969) jusqu'au recouvrement de l'indépendance du Vietnam, sa lutte contre «les impérialismes français et américain» mais aussi son combat aux côtés des peuples du tiers-monde. Considérant que Hô Chi Minh a été la cristallisation des traditions millénaires de la culture nationale vietnamienne et que ses idées sont l'incarnation des aspirations de tous les peuples à la confirmation de leur identité nationale, l'Assemblée générale de l'UNESCO a décidé, à l'occasion de sa 24e session, de commémorer en 1990 le Centenaire de la naissance de celui qui, en 1925, publia son premier ouvrage : «Le procès de la colonisation française». De son vrai nom Nguyễn Sĩ Cung, le grand héros de la Révolution vietnamienne a pris le nom de militant de Nguyễn Ai Quoc, avant de devenir le célèbre et symbole Hô Chi Minh, dont l'œuvre, «l'action et la pensée», représente tant pour tous ceux qui luttent pour le triomphe sur la terre de la liberté, de la justice et de tous les idéaux humanistes.

### L'exil et la Révolution d'Octobre, ce qui forgera la personnalité de Hô

A la naissance, le 19 mai 1890, de ce fils de

### Les Vietnamiens ont célébré hier mardi le 130<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de l'ancien Président Hô Chi Minh, père de la Révolution vietnamienne et symbole de l'anticolonialisme qui a mis son génie au service des opprimés dans son pays et au-delà.

pauvre, le Vietnam subissait la domination coloniale française. En 1911, il se rend en Occident dans la perspective de trouver les voies et moyens de la libération nationale: «Bravants les mille et une difficultés de la vie quotidienne, il vécut en France, aux Etats-Unis, en Angleterre, communiant profondément avec les travailleurs à travers le monde, nouant avec eux une amitié solide». S'inspirant de la Révolution d'Octobre (révolution bolchevique russe de 1917) et des idées progressistes, il est alors convaincu que «seul le socialisme peut conduire le Vietnam à une indépendance totale et réelle». D'où son évolution militante au début des années 1920, au sein du mouvement ouvrier français, et d'autres organisations où il espère contribuer à l'éveil des consciences des peuples colonisés. Il fut parmi les principaux animateurs du journal «Le Paria», un mensuel diffusé entre 1922 à 1926, par l'Union inter-coloniale, dépendant du Parti

communiste français, au sein du quelle activait également, Abdelkader Hadj Ali, un militant ouvrier et anti colonialiste algérien. A la fin de la Seconde guerre mondiale, Hô Chi Minh guide le combat populaire qui a donné naissance, la conjoncture étant favorable, à la République démocratique du Vietnam, exactement le 2 septembre 1945, après un siècle d'occupation ponctuée de résistances héroïques. Son président est naturellement Hô Chi Minh.

### Diên Biên Phu, une épopée de grand héroïsme

Toutefois, la volonté colonialiste de la France va tenter de replonger le Vietnam dans la servitude, l'exploitation, la misère et l'aliénation. Mais, les Vietnamiens résistent, suscitant la solidarité du monde entier. Et c'est ainsi que la foi que plaçait le peuple en Hô Chi Minh, qui incarnait «une force morale inépuisable», conduira le Vietnam à la victoire, au bout de 9 années d'un rude combat couronné par la victoire historique de Diên Biên Phu, qui a mis fin à la guerre de résistance contre la colonisation française. Déterminé à concrétiser sa conviction d'unifier le peuple vietnamien, son patriotisme déclenche la guerre du Vietnam (1954-1975) qui va opposer, cette fois-ci, la

Republique démocratique du Vietnam aux Etats-Unis, à l'issue de laquelle, les troupes américaines essuient une cuisante défaite, une première de l'histoire de des Etats-Unis d'Amérique. Cette guerre, comme il est inscrit dans la mémoire collective, «portera irrémédiablement atteinte à l'honneur, à la réputation et à l'histoire des Etats-Unis», qui ont commis au Vietnam de graves dépassements. Héroïque, le peuple vietnamien a défendu pour tous les peuples de la terre un principe sacré, ainsi résumé par Hô Chi Minh : «Il n'est rien de plus précieux que l'indépendance et la liberté», a-t-il écrit. Avant de décéder en 1969 à l'âge de 79 ans, Hô Chi Minh a légué à son peuple et à toute l'humanité une œuvre riche en vertus morales et politiques qui prônent l'unité, la justice, l'égalité, la solidarité, l'amitié, la compréhension, la coopération et la fraternité entre les peuples. En plus d'être le fondateur du Vietnam moderne, Hô Chi Minh a été aussi un homme de lettres, un essayiste, un poète et un journaliste qui a mis son génie, ses idées et sa plume au service de l'éducation, de l'émancipation et de l'épanouissement de son peuple et de tous les opprimés.

R.I.

Guerre de décolonisation

### Pensée d'un homme qui a «vietnamisé» les grands idéaux du monde

➔ Il y a 130 ans naissait Hô Chi Minh (1890-1969), le patriote ardent, qui a su conjuguer les grands idéaux du monde avec l'identité vietnamienne et su mettre à profit tous les moyens d'alors pour la liberté de son peuple et celle de tous les peuples colonisés. Le 130<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de celui qui avait «vietnamisé» les grands idéaux du monde, sera commémoré mardi 19 mai, jour de sa naissance, par le peuple vietnamien, les militants des causes justes ainsi que les peuples ayant subi les affres du colonialisme. En décembre 1999, la revue américaine Time a publié le résultat d'un vote pour déterminer les personnalités les plus représentatives du XX<sup>e</sup> siècle. Parmi les 100 élus, Hô Chi Minh figure dans le groupe des 20 leaders politiques les plus prestigieux. De par le monde, historiens, hommes politiques, politologues, s'accordent à reconnaître que Hô est «l'incarnation de l'aspiration à l'indépendance et la liberté des peuples opprimés», mais ne sont pas arrivés à trouver des réponses communes à son identification politique. Etait-il nationaliste ou internationaliste? Marxiste ou confucianiste, communiste ou social-démocrate? Pour David Halberstam, journaliste américain, Hô Chi Minh est quelque peu Gandhi, quelque peu Lénine, mais entièrement vietnamien». Il est capable d'harmoniser, de combiner les éléments positifs, progressistes venus du dehors sans restriction ni ségrégation, pourvu qu'ils ne soient pas opposés à l'humanisme de la culture vietnamienne. Et d'après Pierre Brocheux, historien, Hô Chi Minh était «un confucéen». Selon lui, il aimait mieux la modération que les moyens extrémistes. Il condamnait la violence et les tueries au cours de la Réforme agraire, disant que ce sont «des agissements criminels». Mais pour le professeur japonais Yoshiharu Tsuboi, expliquer Hô Chi Minh par l'idéologie marxiste léniniste est juste insuffisant, car on se limitera au dogme de la lutte des classes. Dans la lutte de libération nationale, pour bénéficier de l'aide

du camp socialiste, Hô Chi Minh devait parler et agir comme un communiste sous la pression historique, il n'avait pas d'autre choix. En dehors des opinions étrangères, certains chercheurs vietnamiens ont récemment avancé des points de vue personnels sur Hô Chi Minh. Il y en a qui sont d'avis que sous l'ombrelle communiste, Hô était plutôt social-démocrate. Toutefois, pour trouver une réponse claire, il faut situer chaque élément dans l'ensemble de la vie de Hô Chi Minh, de sa personnalité, de son fonds culturel, de son comportement.

### Un touche-à-tout

A l'étranger, Hô Chi Minh a pu enrichir son savoir, pratiquer plusieurs métiers, contacter nombre de grands hommes, faire connaissance avec de nombreuses cultures, et participer à de nombreuses organisations. Il a exploré de nombreuses méthodes d'organisation, différents régimes socio-politiques, en vue de sélectionner ce qu'il y a de meilleur, d'approprié à la lutte de libération de son pays et à la construction du futur Vietnam indépendant. Il n'est guère étonnant qu'on le considère comme un symbole de «l'acculturation Orient-Occident», ce qui signifie la préservation de son identité propre tout en enrichissant par des valeurs universelles. En somme, tous les choix de Hô Chi Minh : le marxisme-léninisme, comme toute autre doctrine politique ou religieuse étrangère, sont toujours «vietnamisés» par Hô Chi Minh sur la base de ses traditions culturelles, idéologiques et morales, et selon le style de vie du peuple vietnamien. Le fonds culturel de Hô Chi Minh englobe la démocratie et les droits de l'homme américains, la dialectique marxiste, le léninisme révolutionnaire, la doctrine tripartite du peuple de Sun Yatsen. Partant de la Déclaration d'indépendance américaine, Hô Chi Minh a élargi le concept : «Tous les peuples du monde sont nés égaux, chaque peuple a droit à la vie, au bonheur et à la liberté».

R. I.

# débat

Eléments de réflexion

## L'université algérienne, entre le renforcement de ses acquis et la préparation des perspectives de son évolution



Par Abdelhamid Djekoun

**«L'université n'est pas un monde clos, elle doit être sensible à l'évolution du monde, à l'évolution du monde des connaissances et aux exigences toujours renouvelées de la formation et de la recherche».**

Cet ensemble d'éléments explique bien que l'internationalisation est considérée comme un facteur d'innovation universitaire et un processus de transformation institutionnelle et de création d'avantages pour l'économie, la formation et la recherche, et reste un aspect déterminant dans la progression et les choix des partenariats stratégiques pour bâtir le capital humain, l'excellence scientifique et le positionnement de nos universités. Elle devient aussi un facteur qui peut influencer sur l'élaboration des politiques de l'enseignement supérieur. C'est un espace qui a ses normes, ses références, ses structures, ses pratiques, ses règles qu'il faut maîtriser pour élargir davantage les horizons de nos établissements universitaires et de recherche.

### 6.Plus citoyenne et écologique :

L'évolution de l'économie des connaissances et la société des savoirs dans un monde mondialisé imposent à l'université d'assumer d'autres rôles et missions, définissant ainsi ses responsabilités vis-à-vis de la société, l'obligeant à être plus citoyenne, par son ouverture sur son environnement, par sa communication, par sa médiation scientifique, par sa capacité à apporter les solutions aux problèmes que rencontre la société, et par les liens qu'elle peut tisser avec les acteurs socio-économiques. Ces multiples responsabilités citoyennes l'interpellent pour mettre en place des dispositifs et des actions actives et participatives, qui mettent l'accent sur la



promotion de valeurs, qui expriment son engagement et ceux de la communauté universitaire, par l'échange, le partage et les débats qu'elle organise à l'intérieur comme à l'extérieur. Une université citoyenne est un point de rencontre où chacun est respecté dans ses choix et ses capacités, où il puisse s'accomplir et donner de lui-même. Encourageant à travers sa production scientifique, les débats qui stimulent la créativité, l'initiative, l'esprit critique et la responsabilité de ses membres. Aussi, elle doit se doter d'espaces, où s'exprime la liberté académique et où se forge la démocratie participative. L'université citoyenne doit incarner le modèle type de la cohésion sociale et de la solidarité, et la plateforme indispensable pour le vivre ensemble. Dans sa dynamique citoyenne, elle est appelée à assurer l'épanouissement et la réussite individuelle et collective, à pratiquer l'interaction avec les acteurs dans ses territoires et à mobiliser et vulgariser sa production scientifique au profit du progrès social. Cette université citoyenne doit être un champ expérimental pour diffuser les concepts et la culture de la transition écologique, de comprendre leurs enjeux contemporains environnementaux, et appliquer ses principes dans la gestion des besoins du campus. La valorisation de cette démarche représente la voie par laquelle, on peut aussi, définir et cerner l'ensemble des métiers concernant la transition écologique, et pourrait être une source pour l'élaboration de contenus relatifs aux parcours de formations dans différents domaines, tels que le domaine des énergies renouve-

lables, du bâtiment, du changement climatique, du développement durable, et de la valorisation des déchets, de la préservation et la protection des ressources naturelles. L'engagement de la communauté universitaire dans cette voie signifie que l'université est mobilisée pour être un acteur clé de la transition écologique. Une mission qui s'appuie sur les compétences, l'interdisciplinarité et les avancées du numérique. Aussi, l'université dans son rôle d'institution citoyenne et écologique, doit œuvrer pour que chaque étudiant soit doté des outils indispensables à la compréhension des grands enjeux environnementaux, sociaux et économiques dans notre pays et dans le monde.

### Conclusion :

L'université de demain est confrontée à de grands enjeux, du 21<sup>e</sup> siècle qui sont : l'évolution des connaissances cognitives, les progrès de la communication et de ses outils, l'émergence de nouvelles technologies, la croissance économique, la mondialisation des échanges, la coopération internationale, la rareté des ressources et le développement durable, le réchauffement climatique, la désertification, la sécurité alimentaire, la mutation des populations et l'urbanisation rapide, la reconfiguration des territoires et les dynamiques nationales internationales. Des enjeux qui génèrent de nouveaux métiers, des besoins en formation des citoyens et des programmes de recherche, et lui imposent en plus d'entreprendre une nouvelle révolution dans la pédagogie et dans l'offre de formation, du

fait que l'université est devenue un maillon de la vie professionnelle. Une révolution construite sur le principe «Apprendre à apprendre», pour découvrir de nouveaux savoirs et pour ouvrir de nouvelles frontières de connaissances. Le passage d'une frontière à une autre présente des défis à maîtriser, des compétences à acquérir dans le cadre d'une démarche interdisciplinaire, reposant sur des outils d'apprentissage qui utilisent le numérique. L'université de demain est aussi le lieu où l'on apprend à poser les questions, pour entreprendre une dynamique de recherche et d'innovation qui s'appuie sur la réflexion collaborative et l'intelligence collective, afin de résoudre les problèmes de la société, de proposer de nouvelles solutions et de pousser les frontières pour aller vers d'autres horizons scientifiques et technologiques, qui sont nécessaires à la construction de la fertilisation croisée des savoirs pour explorer les changements et poser les questions sur des problèmes qui n'ont jamais été abordés. Tous ces aspects liés à la formation et à la recherche, interpellent la communauté universitaire à se placer dans une posture d'apprendre à s'organiser pour se remettre en cause, pour faire évoluer les pratiques de la gouvernance et de la gestion, mais aussi pour créer un climat d'échange de partage, de collaboration, d'expérimentation, de prototypage d'innovation, de diffusion et de transfert, pour travailler sur les grands défis de notre société.

(Suite et fin)  
A. DJ.





## Ne m'en voulez pas, le rêve est gratuit



Par Kamel Bouchama (auteur)

Un autre journaliste, tout aussi caustique que sincère, franc et courageux tient la dragée haute aux dirigeants du pays et les met devant leurs responsabilités. «Où est-ce qu'il a été négocié, écrit et consigné que mandat est donné pour que des enfants remboursent les engagements démesurés de leurs arrières grands-parents ? Que penseront les jeunes Algériens de 2008 en payant les dernières annuités d'un prêt concédé au titre d'un ajustement structurel dont ils auront oublié jusqu'au nom ? De quel droit des gouvernants incompetents peuvent-ils hypothéquer l'avenir de plusieurs générations dont certaines n'ont pas encore vu la nuit en souscrivant des engagements internationaux qui les dessaisissent de toute parcelle d'autorité sur leur propre territoire ? Où est-ce qu'il a été négocié, écrit et consigné que mandat est donné pour que nous soyons lanterne rouge dans le classement des nations en matière de corruption, de climat des investissements, de développement humain, de liberté de la presse, de propreté des villes. Même le capital sympathie du mouvement de libération nationale et des sacrifices qui l'ont accompagné en faveur des causes des autres peuples colonisés a été dilapidé par une institution aux affaires «étranges»... Où est-ce qu'il a été négocié, écrit et consigné que des terres nationalisées pour être confiées à des collectifs de paysans pauvres soient aujourd'hui rétrocédées à des acquéreurs étrangers au secteur pour des sommes faramineuses qui dépassent l'entendement ? Où est-ce qu'il a été négocié, écrit et consigné qu'un écrivain de talent, invité des plus grands plateaux de télévisions européennes, soit jeté à la rue par un ministre illettré issu d'une formation politique dont le seul apport à la culture nationale tient à sa tendance chronique à un «entrisme» qui défraie la chronique de l'opportunisme le plus indécent». Cela résume, bien évidemment, le malaise profond dans lequel nous nous embourbons, grands et petits, et pour lequel nous n'avons pas encore trouvé de solutions, devant nous mener vers plus de détente.

Oui, messieurs, une véritable incurie existe chez nous ! Le mal ne date pas d'aujourd'hui ! Le mal nous poursuit depuis longtemps ! Et nous, pourquoi doit-on payer vos ratages et vos naufrages ? Ainsi, je vous demande, à quoi avons-nous droit comme perspectives d'avenir, comme images de l'ouverture et de la modernité, comme symboles du changement



Préambule

**Peut-on dire que ce que j'écris dans ce texte est une véritable pièce de théâtre, classique, selon les normes requises dans ce genre de littérature ? Le lecteur sera seul juge. En tout cas, si elle n'en est pas une, j'aurai le mérite d'avoir essayé. Mon intention est de présenter quelque chose qui se tient, sur le plan du contenu, c'est-à-dire du message que je veux transmettre. Mon autre intention est de présenter quelque chose qui arrive à ce même lecteur dans un style accessible, facile à parcourir, afin qu'il ne puisse s'embarrasser de trop d'élocutions pour lesquelles il lui faudrait trimpler une encyclopédie de langue et de grammaire, pour en comprendre le sens et la dimension de cette tragédie qui se joue, hélas, sous nos yeux. Ce serait, de ma part, une marque d'égoïsme et une manifestation de pédanterie, que je ne devrais jamais afficher, eu égard à ce que je souhaite léguer à la jeunesse, surtout.**

et comme indices du renouveau ? Répondez-nous, je vous en supplie. Est-ce ces quelques «figures de proue» que vous nous flanquez à la figure, qui remplissent les écrans de notre télévision tous les jours, qui hantent notre quotidien et qui sont loin de nous satisfaire, tant sur le plan de leur dialectique que sur le plan de leurs promesses et de leurs résultats que nous n'avons encore vus et qui ne risqueront pas de nous épater s'ils venaient à se produire ? «Misère ! Rien que de savoir que ceux-là ont pour mission de nous faire sortir de la crise... nous angoissons terriblement. Rien que de soupçonner qu'ils doivent veiller à nous assurer un meilleur avenir, nous déprimons profondément ! En fait, plus nous relaquons ces responsables, plus nous avons l'impression d'avoir devant nous les mêmes faces d'un même piège. Celui dans lequel sont enfermées plus de trente millions d'âmes à qui l'on veut faire croire que demain sera meilleur grâce aux efforts conjugués de ces derniers».

De plus, messieurs les spectateurs, vous qui avez consenti à me suivre et à m'écouter jusqu'à la fin, permettez-moi de vous dire encore davantage. Car, c'est en fait, de cette manière audacieuse et résolue, que l'on peut se faire comprendre, que l'on peut se faire entendre par ceux qui nous gouvernent. Tenez, dans le domaine de la délinquance, ce sujet qui fut très longtemps considéré comme un tabou, à tous les niveaux, et qui nous revient cruellement pour remuer notre conscience, qu'avons-nous préconisé pour que les jeunes, qui sont esclaves de ce fléau, puissent s'en sortir ? Je prends au hasard cet aspect parce qu'il nous désespère de voir le nombre de délinquants augmenter de jour en jour.

Oui, «nous vivons des moments poignants avec cette frange de la société qui a choisi un mode de vie dicté par la loi de la jungle. Un monde à part où la zetta, l'alcool, la prostitution et l'homosexualité consti-

tuent les activités principales... Le fléau de la criminalité, le spectacle quotidien de ces marginaux prêts à tout pour calmer leur toxicomanie ont transformé notre capitale en une ville non sûre, dangereuse en certains lieux et réduit les quelques tentatives d'animation à néant. Aggressions quotidiennes pour un bijou, un téléphone portable, cambriolages, violence : chaque Algérois a son histoire à raconter, sa pierre à jeter contre ces «jeunes» qui tiennent la rue par la crainte qu'ils inspirent. Les bas-fonds de la capitale recrutent sans cesse parmi tous ces jeunes exclus de l'école, de l'emploi et rejetés par des familles éclatées».

Parlons-en encore franchement de cette délinquance ! Ce phénomène ne cesse de prendre des proportions alarmantes au point qu'on se demande finalement qui pourrait y mettre le holà, se demandait un journaliste qui a étudié le dossier avec circonspection. Et de continuer son étude, dans un style non moins mesuré et sincère. «Aucune région du pays n'est épargnée. Devenu récurrent, ce fléau a fini par semer un climat de psychose au grand dam d'une population au bord de l'impuissance. Désormais, le seuil critique est largement dépassé, tant est si bien que la gamme des cibles s'enrichit d'une façon déconcertante ! Plus rien ne semble inaccessible aux malfaiteurs qui se jouent des victimes et même de ceux censés les protéger en recourant avec fantaisie à toute la palette de techniques. Ainsi, le métier de bandit est pratiqué sous ses multiples facettes : vol à la tire, vol à la roulotte, casse et même braquage par agression au grand jour. On ne s'embarrasse pas de plans d'attaque et tous les moyens sont utilisés : cagoule, armes blanches et encore, plus dissuasive, l'arme de poing qui se banalise de plus en plus ! Le vivier qui alimente cette catégorie de marginaux est généralement le milieu jeune, victime du désœuvrement et de la précarité ! La situation devient intenable,

et il n'est pas possible de marcher à pied sans ce réflexe de palper régulièrement ses poches afin de s'enquérir de son porte-monnaie et gare à celui qui répond à un appel téléphonique, auquel cas son portable lui est subtilisé manu militari. On passera sur les véhicules dépouillés des gadgets et autres effets même si l'on stationne pour un achat urgent... Mais tout cela n'est rien devant une situation où une famille se trouvant chez elle est pillée en plein jour sans que personne ne réagisse. Ou encore qu'une jeune fille est délestée de ses bijoux au nez et à la barbe des policiers impuissants. Indifférence ! Partout dans les lieux publics très fréquentés, des meutes de malfrats pullulent à l'affût de victimes potentielles et parfois on a droit à des agressions «gratuites», comme le cas de cette jeune fille, étudiante en droit, qui a reçu un coup de lame de rasoir au visage, simplement parce qu'elle est jolie ! Et dire que dans un passé pas si lointain, la marginalité n'était pas aussi dangereuse qu'elle est actuellement ! ». Un autre journaliste écrivait, également sans réserve : «L'insécurité gagne les villes... Il devient difficile, voire dangereux de sillonner les rues de la capitale tant le banditisme et la délinquance ont accaparé les lieux. Toutes nos villes souffrent de ce phénomène nuisible aux citoyens». Il continuait ainsi : «Après avoir éprouvé dans leur chair une décennie sanglante, les Algériens renouent avec d'autres scènes de violences quotidiennes. Alimentés par une paupérisation accrue de la société et dopés par les retombées directes du terrorisme, les phénomènes du grand banditisme structuré et de la délinquance gagnent du terrain, dans l'indifférence presque criminelle des responsables en charge de la sécurité du citoyen.»

●●●

Le phénomène du banditisme devient une préoccupation de l'État car ce dernier, comme affirmé par tous, prend des propensions très graves dans notre pays. Les chiffres glanés au hasard nous donnent froid dans le dos. Près de 80 000 personnes dont 2 000 femmes ont été impliquées dans diverses affaires d'agressions, de vols, de kidnapping, de trafic et de consommation de stupéfiants. Plus de 20 000 d'entre elles ont été écrouées. Cela se passe en 2004. Même le chef de l'État appellera la justice à se mobiliser pour garantir la quiétude des citoyens, la sécurité de leurs personnes et de leurs biens. «La société vous regarde et attend de vous beaucoup. Elle attend que vous meniez ce combat contre le banditisme avec rigueur et sans pardon». Il dira, en expliquant ce phénomène que «le banditisme a connu une recrudescence à l'ombre des désordres induits par la situation d'insécurité que nous avons vécue et il doit être combattu avec la plus grande rigueur» mais, ajoutera-t-il que cette politique répressive doit être accompagnée de mesures sociales en faveur notamment de l'emploi des jeunes.

Ainsi, avec ce fléau sur les bras, les voyants sont au rouge et appellent à une réaction énergique pour en effet occuper les jeunes ! Oui, il faut les occuper avec des actions saines, mais surtout avec de l'emploi ; c'est le meilleur moyen pour leur éviter l'oisiveté, pour les ranger et les consacrer à une bonne et rentable activité, grâce à un débouché. C'est ce que l'État est en train de faire. Du moins, à travers ce que nous savons de son programme et de la partie réservée à cette frange importante de la population.

Cependant, une fois au niveau de l'application, chez ce commis d'État – qu'il soit directeur ou même ministre –, cette opération menée au pas de charge, à travers les médias et les discours rassurants et stimulants, et qu'on a appelée pompeusement «l'emploi des jeunes», perd de son enthousiasme, tellement elle est bourrée de démagogie d'abord, ensuite d'embaras, de gaucheries, et même de passe-droits au profit de quelques uns. Certains disent que c'est de la poudre aux yeux. Le programme est souvent tourné en dérision par les jeunes eux-mêmes qui croient difficilement à la volonté de refaire le monde de la jeunesse. Tenez, par exemple un jeune disait à son ami : «J'ai trouvé du travail. Le problème c'est que c'est moi qui dois payer l'employeur !». Les diplômés parmi les jeunes qui ne trouvent pas de débouchés sollicitent du travail dans le cadre du pré emploi malgré les salaires dérisoires et la durée des contrats. D'autres préfèrent rester au chômage plutôt que de s'investir dans un travail qu'ils savent éphémère et mal payé.

«J'ai des amis qui travaillent dans le cadre du pré emploi. Ils sont surexploités et sous-estimés», déclare un jeune économiste au chômage.

D'autres jeunes racontent : «Ces programmes ne sont que des miroirs aux alouettes. Nous préférons naviguer (la débrouille : vente de cigarettes, vente à la sauvette, trabendo), nous avons une bonne rentrée quotidiennement». Ceux-là ajoutent que leurs copains de l'emploi de jeunes perdent leur temps et leur dignité : «Ils n'apprennent rien. Ils sont justes bons à aller chercher le café ou les cigarettes aux supérieurs. Même les universitaires, car s'ils réclament, ils se retrouvent dehors». Franchement, que faire lorsqu'on est obligé de travailler temporairement pour se retrouver encore au chômage ? Cela est loin d'être

une solution, car non seulement cela ne change rien à leur situation, mais aussi le taux de chômage n'a pas baissé. Au contraire, il ne fait qu'augmenter !

La plupart des chômeurs sont jeunes. Ils ont moins de 30 ans. «Le chômage a un caractère endémique et les variations du taux qui continuent de déclencher de nombreuses controverses sont beaucoup moins préoccupantes que la rigidité de ses caractéristiques. Parmi celles-ci, il y a le fait que le chômage affecte les jeunes. Nous l'avons dit. Et si dans les pays avancés, un taux de chômage chez les jeunes a valu de tirer la sonnette d'alarme, chez nous, 49% des chômeurs recensés en 2004 ont moins de vingt ans, 73% ont moins de trente ans. Plus grave encore, les trois quarts de ce contingent sont sans qualification. A ceci s'ajoutent les disparités régionales des chances d'accès à l'emploi, elles-mêmes conséquences des disparités des retombées de la croissance».

Après ce constat désolant, que dire de cet hurluberlu, un grand responsable qui déclare à tue-tête que «deux millions d'emplois» seront créés durant les cinq années à venir ? Il s'est toujours comporté en répugnant menteur et en fourbe inqualifiable. Il a toujours fait des promesses qu'il n'a jamais pu tenir. Ne sait-il pas que dans un autre pays de l'hémisphère nord, un pays qui se respecte car ses responsables ne mentent jamais et, quand ils s'expriment, ne disent pas n'importe quoi, l'indice de popularité de leur Président a sensiblement augmenté pour seulement 35 000 emplois qui sont venus s'ajouter à l'effort de lutte contre le chômage ?

Et les enfants, et leurs droits, a-t-on pensé ? Les chiffres avancés par une certaine organisation qui essaye de faire beaucoup pour cette catégorie de jeunes, sont alarmants. Leur enquête montre que 23% des enfants travailleurs sont des filles, 6% ont moins de dix ans et 63% ont entre 10 et 16 ans. Mais le record du travailleur le plus jeune revient à une fillette de 4 ans et demi. Les «métiers» les plus prisés par les jeunes travailleurs, selon cette organisation qui a mené l'enquête, sont la vente de cigarettes et de cacahuètes. Aujourd'hui, l'on peut ajouter le gardiennage de véhicules où de jeunes enfants occupent les rues en se faisant «maîtres de parking», travaillant ainsi pour des brouilles et un avenir incertain, voire des plus sombre. Nous lisons dans nos journaux des articles choquants : «Brahim, Mohamed, Ryad, Nazim et bien d'autres enfants, résidant dans les cités peuplées... s'adonnent au gardiennage des véhicules pour gagner quotidiennement quelques dizaines de dinars, qui permettraient soit d'améliorer un tant soit peu le budget familial, soit de financer une éventuelle sortie à la plage entre copains. Ces gosses, dont certains à peine sortis de l'enfance, prennent d'assaut dès les premières heures de la matinée, les milieux très fréquentés comme les abords des cafés, des administrations publiques, avant de commencer leur travail qui ne s'arrêtera que vers les coups de midi pour reprendre en milieu d'après-midi».

Le principe du «premier venu, premier installé» est de rigueur. Il est parfois nécessaire de défendre son «territoire» à coups de poing ou de bâton tant que les convoitises sont grandes. Armés de bâtons, de gourdins, ou de simples morceaux de bois, ces gardiens opèrent généralement en solo ou en groupes de deux pour les moins âgés».

D'autres enfants, et ils sont nombreux opèrent pour une organisation mafieuse qui contrôle tous les espaces. Ainsi, tous ces enfants sont issus d'un milieu socio-

économique défavorable et la majorité de ces enfants ne sont pas scolarisés. Et «les enfants des décharges», il faut en parler, sans avoir peur d'être sermonné. Ils fréquentent chaque jour que Dieu fait ces dépotoirs qui ne manquent pas dans nos villes pour gagner quelques dinars. «Ils s'appellent Mourad, Lyès, Halim et bien d'autres prénoms, aussi jolis les uns que les autres, mais le destin a fait qu'ils ne mènent pas une vie comme tous les enfants de leur âge qui ont peut-être beaucoup plus de chance qu'eux. Dès que le soleil se lève, ils sont là à «fouiner» dans les ordures en vue de trouver des quignons de pain pour remplir leur sac». Celui qui nous raconte ces faits insiste pour nous rappeler qu'ils font cela non pas pour se nourrir, mais pour vendre ce butin. Il en est bien «rassurant» et par trop magnanime pour la lourde et pénible atmosphère que vivent ces enfants au sein de familles malheureuses et fatiguées par le poids du besoin et de la misère. Pour votre gouverne, vous qui êtes là, en train de m'écoutez, vous devez savoir que des vieux et des vieilles «font des poubelles», à la tombée de la nuit, pour trouver quelques restes de repas, devant calmer la faim de leurs bambins qui ne savent attendre et qui ne sauront pour quoi – s'ils étaient conscients – vivent-ils ces moments douloureux de dénuement et de privation.

Et les écoles, le suivi scolaire, les parents, leur situation : des tranches de vie difficiles... Qui s'en soucie ? Je lisais, il y a quelques jours, un remarquable billet dans la presse. Son signataire disait : «Imaginez un père de famille en chômage, un compressé, ou un travailleur n'ayant pas perçu son salaire depuis des mois, bref, un père de famille en situation d'échec social. Imaginez-le, convoqué par le directeur d'une école qui l'assomme de reproches. Son enfant est très faible, pour ne pas dire nul, l'école ne sait pas quoi en faire et, bien sûr, tout cela est de la faute du paternel... Imaginez un collégien qui vit avec des frères et sœurs, tous universitaires chômeurs ou, dans le meilleur des cas, universitaires chauffeurs de taxi ou trabendistes... Imaginez un enseignant trimballé d'une école à l'autre, sachant que des pistonnés sont nommés dans des établissements tchitchi par la grâce d'une appartenance à une tribu... Non, n' imaginez plus ! Allez visiter les écoles. Et profitez des vacances pour revendiquer leur réfection. Si, bien entendu, vous trouvez une oreille qui n'est pas déjà en vacances».

Voyons encore d'autres domaines... Parlons-en. Que devons-nous faire pour que la situation aille mieux ? Que devons-nous faire contre les prédateurs qui sont légion et qui se multiplient et se renforcent ? Que devons-nous faire pour arrêter vos élucubrations ? Que devons-nous faire pour «qu'on ne déchaîne contre les consommateurs, que nous sommes, des ruses, des artifices et des pièges. Mille malices qui se répandent en l'air pour gâter l'atmosphère et la corrompre. Parfois, on se plaint à souhaiter que rien n'existât. Ce désordre à ses lois. Il se nourrit d'incartades, de mauvais desseins, de pensées tortueuses... l'avidité, un rien l'aiguise et l'attise. Elle souffle comme un mauvais vent... Il suffit d'un prétexte futile pour que des négociants dressent les fourches caudines... Ainsi, les bourses n'ont plus d'ailes assez robustes pour accompagner le vol rapide des prix qui tournent en spirale et s'élèvent telle une tourmente».

Et notre avenir sanitaire, à qui s'adresser pour le garantir ? Nous savons tous que «huit millions d'Algériens souffrent de maladies respiratoires et six autres

millions sont hypertendus. Le nombre de diabétiques dépasse, quant à lui, les deux millions. Ce sont là des chiffres officiels qui traduisent une situation pas très reluisante de l'étendue des maladies chroniques au sein de la société... Pour ce qui concerne les maladies respiratoires, l'ont comptabilisé quelques deux mille décès par an provoqués par un asthme sévère...»

Les populations des zones rurales, dans une région du pays, s'écrient : «Nous n'avons pas de quoi manger». Un véritable cri de désespoir. «Ici, quand vous tombez malade, vous ne pouvez compter que sur la volonté de Dieu pour espérer guérir».

Au même moment, même les malades, qui ont pu trouver une place dans un secteur sanitaire ne sont pas épargnés par le vol, la rapine et la corruption. «Malversation à l'hôpital (...). Huit anciens cadres en prison», annoncent les quotidiens à grand tirage. De quoi s'agit-il, entre autres ? «L'hôpital et ses annexes ont une capacité de 1 644 lits, alors que la commande globale faisait état d'un achat de 3 439 lits pour une somme de 10 milliards de centimes. Également, le règlement de 838 climatiseurs – sur les 1 276, supposés livrés – a nécessité une dépense de 14 milliards de centimes. Le responsable a été jugé et emprisonné puis, comme par enchantement, a bénéficié d'une remise de peine et a été libéré. Fait très grave, cette même personne reprendra de plus belle ses activités, raflant tous les marchés de gré à gré et s'alliant au responsable local et à son fils. Il est aujourd'hui en prison».

Et les suicides ? Il faut en parler, il ne faut pas en rougir ! C'est une catastrophe dans notre pays. Ils ne suscitent plus d'intérêt comme avant, tellement ils sont fréquents, presque quotidiens et, j'allais dire, familiaux.

Dans les villes où ces drames ont lieu, nous n'entendons que quelques commentaires désabusés tellement ils émeuvent rarement les gens et, cela bien sûr, n'est pas tant par indifférence que par désenchantement général. Ainsi, les suicides prennent à témoin la rue quand ce n'est pas des actes commis dans le silence et l'isolement. Tous les jours nous lisons dans la presse des billets qui ne nous honorent pas mais qui laissent, par contre, de profondes stigmates dans la mémoire collective... Ces suicides sont la véritable mesure du désespoir social dans lequel baigne la plupart de nos villes. Nous ne pouvons tout raconter, tout dire malheureusement sur ce phénomène qui prend de l'ampleur et nous effare au point de ne plus comprendre certaines réactions de nos citoyens qui vivent la misère, ses afflictions et ses conséquences et qui, de ce fait, vont jusqu'au désespoir. Les journaux nous informent chaque jour. Ainsi, nous saurons qu'un inspecteur de police tue cinq membres de sa famille et se suicide et qu'un jeune homme s'immole par le feu devant le siège de la wilaya, emportant avec lui la seule explication qui vaille à son acte fatal. En effet, quelques jours après, rapporte le même journal, en pleine saison de tartuferie ramadhane, déclinée par l'ostentatoire charité du couffin, un homme âgé de 53 ans s'aspergeait d'essence en plein cœur de la ville et à onze heures tapantes. Un autre père de famille, nous informait encore les médias, qui se trouvait en brouille avec sa femme, se coupe le «zizi», objet de sa virilité, pour sanctionner cette dernière. Un acte grave de conséquences ! Une autre forme de suicide, n'est-ce pas ?

(A suivre)  
K. B.

Patrimoine

**LANCEMENT DE NOUVEAUX CHANTIERS**

La ministre de la Culture Malika Bendouda a annoncé lundi à Alger le lancement de deux grands chantiers dans le domaine du patrimoine en matière de législation et d'inventaire.

S'exprimant lors d'un point de presse dédié à l'annonce de la réapparition du guépard saharien dans le parc culturel de l'Ahaggar, la ministre de la Culture a annoncé le lancement de la cartographie des sites archéologiques et la prochaine modification du texte législatif régissant le patrimoine culturel matériel et immatériel. Ce projet de cartographie, longtemps source de préoccupation des professionnels du secteur dont le Centre national de recherche en archéologie (Cnra) se fera «en collaboration avec toutes les institutions et centres de recherche activant dans ce domaine». La ministre a également annoncé la modification de la loi 98-04 relative à la protection du patrimoine afin que ce texte soit «en adéquation avec les récents changements et la politique culturelle du pays». Cette loi en vigueur depuis 1998 a souvent été l'objet de demandes de modification et de mise à jour de la part des professionnels du patrimoine, notamment ceux travaillant sur le patrimoine immatériel. Pour cette journée du 18 mai, journée internationale des musées, la ministre de la Culture a fait le point sur les différentes activités numériques en lien avec le patrimoine qui se sont tenues dont de nombreuses conférences virtuelles d'experts internationaux. Ce passage à une célébration numérique du mois du patrimoine (18 avril- 18 mai de chaque année) s'est mis en place suite à la fermeture des musées et musées de sites par mesure de prévention contre la propagation du coronavirus. Elle a également rappelé son instruction aux directeurs de musées afin de procéder à la désinfection et à la réhabilitation de ces établissements et d'élaborer des visites guidées virtuelles de ces derniers. Malika Bendouda a aussi annoncé la publication dans les prochains jours d'une nouvelle revue entièrement dédiée au patrimoine culturel.

R. C.

Leçons de vie

## Culture des ancêtres et traditions culinaires

**La culture de nos aïeux exigeait de chacun un comportement fait de valeurs comme le travail, la loyauté, le compter sur soi pour vivre et ce, conformément aux adages populaires qui rappelaient sans cesse les principes et les impératifs.**

Ainsi, les anciens apprenaient tous tôt l'idée de l'incertitude du temps et de l'avenir, la nécessité d'être prévoyant et de faire des provisions en prévision des mauvais jours, le devoir de rester attaché à la famille. Et, à force de surmonter les difficultés, on finit par les anticiper et par acquérir des qualités essentielles à la vie comme la patience, la sobriété, l'esprit économe qui ont permis à la société traditionnelle de connaître la stabilité.

**Vivre aujourd'hui avec toutes les facilités mais dans la précarité**

Les gens d'aujourd'hui, esclaves du portable et de l'internet, consomment à outrance ce que les autres ont produit sans se soucier de l'avenir. Des industries de plats traditionnels de type artisanal ou mécanique se sont créées ça et là pour répondre aux besoins accrus en couscous, berkoukes, msemen, crêpes qui nous font passer irréversiblement à l'ère de la paresse, du tout-cuit, de l'immobilisme, pour consommer souvent debout, tant la gestion du temps devient de plus en plus ardue. Et le couscous plat national et préféré par la majorité est roulé par ceux qui en font un produit commercialisable pour être consommé par d'autres qui ignorent son mode de préparation. Il est même vendu sous différentes marques. Jadis, c'était la semoule qui était objet de discussion entre voisins ou chez les épiciers ; aujourd'hui, les propos échangés portent sur les paquets de couscous emballés sous une diversité de couleurs publicitaires. Et tous les plats traditionnels sont produits industriellement pour mettre à la disposition des consommateurs tout ce qu'ils peuvent désirer comme variété : tchekchouka ou chekchoua à l'huile d'olive et aux œufs,



sinon dans le meilleur des cas à la chitha de viande ovine et bovine, sinon au lit. Il nous a été donné de voir des restaurants genre pizzeria, alignés sur tout un trottoir et qui exposent à qui veut consommer : mhadjeb, msemen, beignets cuits à l'huile, crêpes au miel ou à la confiture, omelettes aux frites ou tomates-poivrons. Les gargotiers qui font à manger connaissent bien la psychologie du consommateur. Dans l'ancien temps, à moins que l'on se trouvât loin de la maison, on mangeait chez soi. Aujourd'hui, on mange, même debout, dans une pizzeria ou à la gargote d'une demi-douzaine de mhadjeb bien confectionnés avec de la semoule, du piment et de la tomate. Ce commerce est devenu florissant si bien qu'au fil des jours, différentes catégories de travailleurs s'improvisent en gargotiers en ouvrant des locaux pour servir à manger vite, tant la clientèle est nombreuse et pressée de manger pour reprendre le travail ou tromper la faim, sinon partir en voyage. Mais attention ! Ces commerces ont plus de bas que de hauts, ils peuvent vous servir des plats de la veille. Ce qui compte, c'est de pouvoir faire feu de tout bois.

**La vie d'antan a ses charmes, mais que d'aléas !**

Il fut un temps où l'on vivait dans la pure tradition, seulement avec des produits de la terre qu'on cultivait avec le plus grand soin et selon des

recettes culinaires archaïques. En hiver et comme le feu était tout le temps allumé, on cuisait les œufs lentement sous la cendre chaude de bois que l'on brûlait. Sitôt cuits, les œufs retirés avaient un goût particulier. On vivait durement mais sainement avec des plats à base de semoule, les mêmes que ceux qui sont vendus dans le commerce avec cette différence que maintenant on les obtient vite alors que dans l'ancien temps, les femmes qui avaient l'exclusivité de la cuisine, les faisaient si le temps l'en autorisait, entre les tâches serviles, il leur était difficile de trouver un moment qui permette de se consacrer à la galette dans toutes ses variétés, aux beignets, aux crêpes. D'après les anciens, on adorait les beignets par temps de neige.

La maman devait être armée d'un grand courage, alors que dehors un froid glacial obligeait tout le monde à rester enfermé, pour pétrir la pâte, attendre que celle-ci lève, ensuite passer à la cuisson dans l'huile, à la lueur d'une lampe. Avant de passer aux histoires et à l'histoire du pays liée à la semoule, parlons du temps dont on tirait de grands profits à l'époque de nos aïeux. Les activités féminines allaient bon train : nos vieilles faisaient une répartition judicieuse du temps. Quand il n'y avait rien à faire dans le champ, elles s'associaient pour dresser des métiers à tisser pour faire des couvertures ou des burnous avec la laine qu'elles

avaient lavée, cardée, filée. Et au moment du tissage, il leur arrivait de s'entraider sinon de se rencontrer autour du métier à tisser pour discuter et tenir compagnie aux deux artisans assises à même le sol, sur des peaux de moutons et rivalisant l'ardeur dans le tassement de la laine entre les fils de la trame, avec un instrument appelé «peigne de métier à tisser». Ce fut un espace de rencontre pour les femmes qui avaient soif de parler.

**La semoule, ingrédient essentiel aux plats traditionnels**

Le plat préféré obtenu à partir de la semoule était le couscous qui s'accommodait de tout ce qui était vendu à des prix abordables comme les fèves, les pois et pois chiches secs. A la place du couscous, il arrivait que l'on consommât de la tchekchouka ou autres plats traditionnels toujours accompagnés d'huile ou de sauce, chaque région avait ses recettes anciennes. Les femmes qui s'occupaient des travaux des champs connaissaient parfaitement les plantes comestibles qui réunies, servaient à faire la soupe aux plantes sauvages très nourrissantes. La semoule s'obtenait à partir des grains de blé et d'orge écrasés au moulin à bras, sinon dans les grands moulins à eau installés au bord des rivières en des endroits où les chutes d'eau étaient plus fortes.

Abed Boumediene

Direction de la Culture de Tizi-Ouzou

## Grand concours artistique en hommage à Idir

La direction de la culture de la wilaya de Tizi Ouzou a lancé un concours incluant plusieurs disciplines artistiques en hommage à l'artiste Idir, disparu dernièrement, a indiqué le ministre de la Culture dans un communiqué publié samedi sur sa page Facebook.

Ouvert à tous les artistes de la wilaya, le concours intitulé «Idir, une légende vivante», porte sur la réalisation du meilleur portrait ou fresque murale d'Idir en hommage à l'interprète d'Avava Inouva, précise la même source.

Les participants à ce concours peuvent aussi proposer une composition musicale, une chanson ou encore un poème à la mémoire de l'un des ambassadeurs de la chanson kabyle à travers le monde. Les candidatures doivent être adressées par voie électronique à la direction locale de la culture, accompagnées des coordonnées des participants.

Les œuvres réalisées dans le cadre de ce concours seront visibles le 8 juin à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'artiste. Disparu le 2 mai dernier à l'âge de

70 ans, Idir, Hamid Cheriet de son vrai nom, a été inhumé mercredi dans un cimetière parisien.

Idir, Hamid Cheriet de son vrai nom, voit le jour le 25 octobre 1945 à Aït Lahcène, commune d'Ath Yenni, dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

Après des études de géologie, il bifurque vers la musique, devenant très vite l'une des icônes de la chanson kabyle en particulier et de la chanson algérienne en général. Idir s'est produit sur de nombreuses scènes internationales. Il s'est associé dans son dernier

album «Ici et ailleurs», sorti en 2017, à des chanteurs français de renom comme Charles Aznavour, Francis Cabrel ou encore Bernard Lavilliers.

L'interprète de l'éternelle «Avava Inouva», tube planétaire interprété en 20 langues étrangères, a renoué en 2018 avec son public lors d'un concert à la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf à l'occasion de Yennayer, nouvel an amazigh célébré le 12 janvier, après une absence de près de 40 ans.

R. C.

## Sport

# Une aide de 20 000 livres de Guediouira pour la tennismoman Ines Ibbou

→ Le footballeur international algérien Adlene Guediouira a fait don de 20 000 livres sterling au fonds d'aide à la tennismoman Ines Ibbou, sa compatriote qui a fait le buzz dernièrement sur le web en attirant l'attention sur les grosses difficultés financières que connaissent les joueurs mal classés depuis l'arrêt de la compétition en raison de la pandémie du nouveau coronavirus.



Adlene appelle les généreux donateurs à mettre la main à la poche. (Photo > D. R.)

Le milieu de terrain du club qatari Al-Gharafa, sacré champion d'Afrique des nations l'été dernier en Egypte, a accompagné son aide financière de plusieurs appels à contribution via les réseaux sociaux, encourageant les généreux donateurs à mettre la main à la poche.

«Vous aussi faites un don. Aidez Ines Ibbou pour qu'elle puisse continuer à représenter le tennis africain. C'est un sport dans lequel les joueuses sont très rares sur ce continent», a lancé Gue-

diouira sur Twitter. Contrairement aux stars du tennis mondial, les joueurs mal classés comme Ines Ibbou (620<sup>e</sup> mondiale) doivent continuer de jouer régulièrement pour pouvoir subsister. L'arrêt complet de la compétition depuis deux mois en raison de la pandémie leur a donc été très préjudiciable, particulièrement sur le plan financier. Attentives à cela, les hautes instances du tennis mondial se sont empressées de créer un fonds spécial pour venir en aide à ces joueurs mal classés. Alors que les premières informations, en avril, évoquaient un fonds de soutien

pour les joueurs et joueuses classés jusqu'à la 700<sup>e</sup> place mondiale, celui-ci pourrait finalement ne concerner que le top 500 en simple, le top 175 en double. C'est en tout cas le plan décidé par l'ATP et la WTA selon la journaliste canadienne Stéphanie Myles, pour Open Court. Ines Ibbou ne pourrait donc pas bénéficier de cette aide. A moins que la Fédération internationale ne consente un effort financier supplémentaire et rajoute une certaine somme aux quelque 6 millions de dollars (5,55 M euros) rassemblés par les sept instances dirigeantes du tennis mondial

(ATP, WTA, ITF et les 4 grands Chelems). Certaines stars du tennis mondial ont refusé de verser la moindre aide à ce fonds, comme cela a été le cas pour l'Autrichien Dominic Thiem, qui a considéré que les joueurs mal classés «ne méritent pas» qu'on leur vienne en aide, car «ils ne sont pas très professionnels» et «ne font pas assez d'efforts pour s'en sortir seuls».

L'Algérienne de 21 ans a alors réagi en rédigeant une lettre ouverte à l'attention de Thiem, dans laquelle elle lui a expliqué les difficultés que traversent les joueurs mal classés.

Une lettre qui a fait bousculer les choses et pas uniquement dans le monde du tennis, puisque même le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a eu vent de cette affaire et a réagi aussitôt, en promettant une aide immédiate à Ibbou à travers le ministère de la Jeunesse et des Sports.

Mais pas seulement, puisque le fonds «GoFundMe» a été également ouvert dans la même perspective, et c'est à ce niveau que Guediouira vient d'apporter sa contribution.

R. S.

## EN DEUX MOTS

### Rugby algérien : saison blanche pour les différentes compétitions

Le président de la Fédération algérienne de rugby, Sofiane Benhacen, a annoncé lundi, après consultation des membres du bureau fédéral, que les différentes compétitions nationales de la saison en cours, à l'arrêt depuis deux mois, sont annulées en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19). Dans une déclaration à l'APS, Benhacen a assuré qu'il était «inutile» de poursuivre la saison dans ces conditions de santé publique à cause de la propagation du coronavirus. «Nous avons décidé d'appliquer une saison blanche pour l'exercice 2019-2020 sur toutes nos compétitions nationales (messieurs et dames) pour toutes les catégories d'âge. Il n'y aura donc pas de champion d'Algérie cette saison», a-t-il déclaré. Le président de l'instance fédérale a expliqué que cette décision a été prise pour «protéger la santé des joueurs et des staffs techniques». «La reprise des compétitions aurait été dangereuse pour la santé de tout le monde, d'autant plus que la Fédération ne dispose pas de moyens suffisants pour effectuer des tests de dépistage sur les joueurs», a-t-il souligné.

## USM Sidi Bel-Abbès

### Le buteur Belhocini annonce son départ à l'étranger

→ Le co-meilleur buteur du championnat de Ligue 1 de football, Iheb Belhocini, a indiqué lundi qu'il comptait quitter son club l'USM Sidi Bel-Abbès pour aller monnayer son talent à l'étranger la saison prochaine. «A priori, c'est ma dernière saison ici

en Algérie. Si tout ira comme je le souhaite, je jouerai la saison prochaine dans un club étranger. Pour le moment, je ne peux pas dévoiler ma prochaine destination, d'autant que j'ai encore des engagements à honorer avec mon club en championnat et en Coupe

d'Algérie», a déclaré le joueur de 23 ans à l'APS. Révélation de la saison en cours, Belhocini, auteur de 10 buts en championnat, est convoité également par plusieurs formations locales. Le fait que son contrat avec le club de l'Ouest du pays expire à l'issue de l'exercice en cours, encourage les gros bras de l'élite à faire de lui leur principale cible en vue du mercato estival. «L'intérêt que m'accordent plusieurs équipes de l'élite m'honore au plus haut point, mais comme tout joueur ambitieux, je donne la priorité à mes contacts étrangers. Je veux vivre une nouvelle expérience qui me permettrait de progresser davantage», a-t-il expliqué. Le jeune attaquant de la formation de la «Mekerra» avait failli s'en-

gager avec le champion de Qatar en titre, Al-Sadd où joue l'international algérien Baghdad Bounedjah lors du mercato hivernal, mais ce transfert est tombé à l'eau à la dernière minute pour des raisons administratives.

Cette fois-ci, Belhocini déclare souhaiter atterrir dans un club européen, mais il laisse toutefois la porte ouverte à un éventuel transfert vers un grand club dans la région du Golfe, a-t-il encore dit.

En attendant, il nourrit de grandes ambitions pour contribuer à la réussite de son équipe, dont il est le capitaine, dans la course au maintien en Ligue 1, «tout en jouant à fond nos chances en Coupe d'Algérie», a-t-il promis. ■

## Football

### Zetchi réitère l'engagement de la FAF à combattre la corruption

→ Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheïreddine Zetchi, a réitéré lundi l'engagement de son instance à combattre «toutes les formes de corruption», suite à la divulgation d'un enregistrement sonore sur une affaire présumée de marchandage de matches impliquant notamment le directeur général de l'ES Sétif, Fahd Halfaya. «Je réitère l'engagement et la volonté de l'instance fédérale à mettre tous les moyens pour lutter contre toutes les formes de corruption, un fléau qui affecte, malheureusement, le football national», a indiqué le premier responsable de l'instance fédérale dans une déclaration à FAF-TV. Un enregistrement sonore qui aurait impliqué le DG de l'ES Sétif, Fahd Halfaya, et un manager de joueurs, est devenu viral sur les réseaux sociaux. Le responsable de l'Entente s'est empressé de nier en bloc, affirmant que l'enregistrement est un «faux». En réaction à cette affaire, la commission de discipline de la Ligue de football professionnel a suspendu le dirigeant sétifien «à titre conservatoire» jusqu'à son audition prévue lundi.

Le président de la FAF a rappelé que la lutte contre la corruption «s'inscrit en droite ligne avec les engagements

de l'Etat algérien et sa politique de mener une guerre implacable contre tous les fléaux qui ternissent l'image de notre pays». Pour pouvoir faire face à ce fléau qui gangrène le football national depuis plusieurs années, le président de la FAF a assuré que son instance «s'est déjà dotée d'instruments lui permettant de mener ses missions en adéquation avec ses propres statuts, mais également avec la réglementation en vigueur, à l'image de la commission d'Ethique et du nouveau département d'Intégrité dont le responsable sera normalement installé juste après les fêtes de l'Aïd». Enfin, s'agissant de l'affaire de l'enregistrement sonore, «le président de la FAF a précisé que le dossier sera traité par la commission d'Ethique, une structure indépendante qui rendra son verdict en toute transparence et en toute responsabilité», conclut la FAF.

Une affaire similaire avait éclaté la saison dernière, impliquant le président de la JS Kabylie Chérif Mellal et le manager général du CS Constantine de l'époque, Tarek Arama. Les deux dirigeants ont écopé chacun de deux ans de suspension de toute fonction officielle et/ou activité en relation avec le football. ■

## Ligue

### Deuxième et dernière convocation pour le DG de l'ESS avant sanction

→ Le directeur général de l'ES Sétif, Fahd Halfaya, absent à l'audition de lundi pour «des raisons de santé», est de nouveau convoqué par la commission de discipline pour la séance de jeudi (11h) au siège de la Ligue de football professionnel, a indiqué l'instance chargée de la gestion de la compétition sur son site. La commission indique que la prochaine convocation sera la dernière avant une sanction. Convoqué pour être auditionné lundi à propos de l'enregistrement sonore qui l'aurait impliqué dans le marchandage de matches, le DG de l'ESS s'est absenté pour des «raisons de santé», avait indiqué l'avocat du club, Nabil Beniya. Un enregistrement sonore qui aurait impliqué Halfaya et un manager de joueurs est devenu viral sur les réseaux sociaux. Le responsable de l'En-

tente s'est empressé de nier en bloc, affirmant que l'enregistrement est un «faux». Il est accusé d'avoir sollicité un manager connu dans le milieu du football pour arranger des rencontres et favoriser par conséquent son équipe afin qu'elle remporte le titre de champion d'Algérie au détriment des autres concurrents.

Fahd Halfaya a déposé plainte jeudi dernier contre X auprès des services de la sûreté de la wilaya de Sétif.

Réunis le même jour, les membres du Conseil d'administration de l'ES Sétif ont rejeté les accusations proférées contre leur DG. Le CA de l'Entente est arrivé à la conclusion qu'aucune décision ne sera prise par ses membres sans que l'enquête menée par les instances du football (FAF et LFP) ne soit achevée. ■



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1<sup>er</sup>-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: Abdelwahab Djakoune. Rédacteur en chef : Radia Zerrouki Directeur commercial : Ouahid Kouba Composition PAO La Nouvelle République Impression Alger : SIMPRAL Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : SIO. Constantine : SE Diffusion centre : SEDICOM Ouest : SPDO. Est : El Khabar Sud : Trag diffusion Publicité : La Nouvelle République, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : ln98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : ln98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : Studio Baylaucq, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

**en direct**

**Sport**

Une aide de 20 000 livres de Guedioura pour la tennismoman Ines Ibbou

**le match à suivre**

**Sport**

Le MJS étudie les différentes options pour une éventuelle reprise des compétitions

**football**

**Ligue**

Deuxième et dernière convocation pour le DG de l'ESS avant sanction

Evocation : Mengueli Rabah

# L'homme qui a illuminé le stade 5-Juillet en 1975

**Nous pouvons dire sans risque de nous tromper que Mengueli Rabah a inscrit le plus beau but de l'histoire footballistique algérienne. Le plus important dans la carrière d'un footballeur. Et de quelle manière ! Un but qui vaut son pesant d'Or. Un but splendide, d'anthologie, inoubliable dans les annales de l'histoire du ballon rond algérien.**

Mengueli Rabah est né le 28 novembre 1951 à Tizi-Ouzou. Son poste de prédilection est celui d'arrière droit. Il n'a connu qu'un seul club dans sa carrière footballistique, celui que l'on surnomme «les Genêts», en l'occurrence la Jeunesse sportive de Kabylie, devenue plus tard la Jeunesse Electronique de Tizi-Ouzou parce qu'elle dépendait de la société nationale des électroménagers (Eniem).

Mengueli Rabah était doté de qualités physiques appréciables bien qu'il était frêle de corpulence. Sa morphologie aurait pu faire de lui un excellent ailier de poche mais, Rabah, dans la lignée des défenseurs modernes, était plus à l'aise une fois le ballon récupéré.

A cette époque, il était incontestablement l'un des meilleurs arrières latéraux que la JSK ait possédés avant que ne viennent les Larbés, Sadmi, Rahmouni... Alliant une technique de balle sans faille à une puissance de tir des deux pieds ou de la tête sans pareil et un volume de jeu très poussé, Rabah donnait à la JSK tout son sérieux car très technique, il orientait le jeu.

Loin d'être un défenseur agressif : rare sont les fois où on l'a vu tacler, Mengueli Rabah n'hésitait pas à se transformer en attaquant et ses débordements le long de la ligne de touche étaient des dangers constants.

Mengueli Rabah était d'un petit gabarit,



■ Mengueli Rabah s'est illustré en finale des JM-1975.

(Photo > D. R.)

mais il était doté d'une bonne détente, accrocheur, très bon sur le marquage individuel. Il occupait avec un égal bonheur tous les postes défensifs, mais il avait une préférence pour celui d'arrière latéral droit. C'est à ce poste que Aâmi Smail Khabatou le convoque pour porter le maillot national des Verts avec lesquels il s'épanouira durant les Jeux méditerranéens de 1975 sous la houlette de Rachid Mekhloufi au cours desquels il marquera le but historique en finale contre les amateurs de l'équipe natio-

nale française, en sautant plus haut que tout le monde. La question qui se pose ? Qu'est venu faire Mengueli Rabah dans la zone du milieu du terrain alors qu'il devait se trouver dans la ligne de touche ? Il avait du flair, alors qu'il ne restait que quelques minutes à jouer, Mengueli Rabah prit le risque d'intercepter une balle dans le ciel et en sautant plus haut. Il inscrivit l'un des meilleurs buts de l'Algérie post-indépendante. Il venait d'atteindre les cimes de la gloire. Aussi, le public algérien de l'époque se rappelle

la grande course qu'il avait effectuée sur pelouse du stade olympique du 5-Juillet.

Mengueli Rabah était le joueur qui courrait énormément de terrain. Devant de telles qualités, Rachid Mekhloufi ne pouvait le laisser loin de la sélection nationale.

Sa première rencontre internationale, il l'a jouée à l'âge de dix-neuf ans à Moscou en date du 2 mai 1971 contre la formation de l'URSS avec l'entraîneur, Smail Khabatou. Il paya chère cette rencontre. La composante qui avait affronté l'URSS a été totalement mise de côté, et auquel l'Algérie s'était inclinée par une avalanche de buts (7-0). Mengueli Rabah fut écarté de l'équipe nationale avec les Amrous, Karamani, mais il a suffi que Rachid Mekhloufi prenne les rênes des Verts, il fut sélectionné une nouvelle fois pour les Jeux méditerranéens de 1975. Sa dernière rencontre internationale s'est déroulée le 6 février 1977 à Tunis contre la Tunisie avec l'entraîneur Rachid Mekhloufi. Rabah Mengueli a porté le maillot national plus de dix-neuf fois. Il a joué divers matches amicaux et divers tournois.

Il a participé à des matches éliminatoires de Coupe d'Afrique, des éliminatoires de Coupe du monde mais sa seule satisfaction est le but d'anthologie qu'il avait inscrit lors des JM d'Alger.

Mengueli Rabah a toujours été classique dans son jeu, ne prenant jamais de risques inutiles. Il savait soutenir son milieu dans la construction des combinaisons offensives.

Mengueli Rabah n'a jamais quitté son club de toujours, mais une fois sa carrière footballistique finie, il occupe le poste de secrétaire général de l'association «Jetiste».

Que devient-il ? Que fait-il ? Il vit actuellement en outre-mer, mais Rabah est toujours à l'écoute du football algérien.

**Kouider Djouab**

**A voir**

■ Euro Sport 1 : Tennis Legends à 18h30

■ RMC Sport 1 : Manchester United - Bayern Munich à 20h

**La Der**

**Sport : le MJS étudie les différentes options pour une éventuelle reprise des compétitions**

Le ministère de la Jeunesse et des Sports a étudié les «différentes options» pour une éventuelle reprise des compétitions sportives, suspendues depuis mi-mars en raison de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), a indiqué le département ministériel dimanche soir.

Le ministre Sid Ali Khaldi a présidé dimanche, au niveau du siège de son département, «une réunion de coordination avec les directeurs généraux et cadres centraux du secteur, pour faire la lumière sur l'avancement de plusieurs dossiers d'actualité», a indiqué le MJS dans un communiqué publié

sur sa page Facebook. Parmi les points abordés au cours de cette réunion, «l'étude des différentes options pour la reprise du calendrier des compétitions sportives après la levée du confinement», imposé par la pandémie de Covid-19. D'autres sujets ont été abordés au cours de cette réunion, dont celui d'un «rapport sur l'avancement des travaux pour l'élaboration du plan national de la jeunesse, et notamment la coordination et la consultation avec les secteurs concernés, dans le but d'installer une commission ministérielle mixte à ce propos».

Pour discuter d'une éventuelle reprise de la saison footballistique, une réunion s'était tenue la semaine dernière au siège du MJS, en présence d'un représentant de la Fédération algérienne de football, du président de la Ligue de football professionnel Abdelkrim Medouar, ainsi que d'un représentant du Centre national de la médecine du sport.

Aucune décision n'a été prise sur une possible reprise du championnat. Les intervenants étaient unanimes à dire que tout sera tiré au clair après le déconfinement.